

35 238 RENNES

Rue de la Visitation - Rue Saint-Melaine

Ancien couvent de la Visitation

Diagnostic archéologique

Arrêté 2002/127

D. Pouille

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES**

Décembre 2002

1868

35 238 RENNES

Rue de la Visitation - Rue Saint-Melaine

Ancien couvent de la Visitation

Diagnostic archéologique

Arrêté 2002/127

D. Pouille

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES**

Décembre 2002



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Département: Ille et Vilaine

Commune: Rennes (35 238).

Adresse du site: Rue de la Visitation/ Rue Saint-Melaine.

Cadastre : Section BE 120-123, 127.

Coordonnées Lambert : Lambert II - IGN 69. X = 301161.6860, Y = 353802.2610
X = 301198.2410, Y = 353801.8440.
X = 301197.4860, Y = 353758.8670.
X = 301161.1930, Y = 353759.5990.

(Ne concernent uniquement que l'emprise de la cour orientale où les vestiges antiques ont été observés).

Altitude moyenne de surface : 42,75 à 43,23m/NGF.

Propriété du terrain : Ville de Rennes.

Aménageur/ maître d'ouvrage : SOGEA.

Motif de l'intervention : Projet immobilier.

Arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° : 2002/127 du 20/09/2002.

Arrêté de désignation du responsable scientifique de l'opération n° : 2002/139 du 15/10/02.

Convention n° 2002-41 05 0344 01.

Surface concernée par le projet : environ 4500m²

Surface sondée : - 13,5m² dans la cour occidentale (450m²) = environ 3% de la surface de la cour.

- 111,75m² dans la cour orientale (1538m²) = environ 7% de la surface de la cour.

- Total des surfaces sondées = 125,25m².

- Rapport surface sondée/ emprise concernée par le projet = environ 2,8%

Générique de l'opération

Responsable d'opération : Dominique Pouille.

Techniciens : Laurent Aubry.
Aline Briand.
Romuald Ferrette.
Boris Kerampran.

Topographe : Frédéric Boumier.

Inventaire et étude du mobilier : Françoise Labaune.

Table des matières

Introduction	p. 1.
Historique des parcelles	p. 1.
Méthodologie	p. 2.
Les observations effectuées dans la cour orientale	p. 2.
La tranchée 1	p. 3.
La tranchée 2	p. 5.
La tranchée 3	p. 9.
La tranchée 4	p. 15.
La tranchée 5	p. 22.
La tranchée 6	p. 36.
Les observations effectuées dans la cour occidentale	p. 44.
La tranchée 7	p. 44.
La tranchée 8	p. 46.
Conclusion	p. 46.
Les observations effectuées à l'emplacement des bâtiments existants	p. 46.
Conclusion générale	p. 47.
Bibliographie	p. 49.
Table des figures	p. 50.
Inventaire et identification du mobilier	p. 51.

Introduction.

L'ancienne école de l'Immaculée Conception, située dans le périmètre archéologiquement sensible de la ville de Rennes, devant à l'avenir faire l'objet d'un vaste projet immobilier mené par la SOGEA, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique préalablement à toute atteinte au sous sol¹.

Les recherches de terrain, destinées à mesurer l'importance de la stratigraphie archéologique nécessitant une étude éventuelle avant sa destruction par les nouvelles constructions projetées, ont été menées du 24 octobre au 7 novembre 2002 par l'INRAP.

Historique des parcelles concernées par le projet.

Le site concerné est localisé dans un secteur de la ville de Rennes où les découvertes archéologiques déjà nombreuses, témoignent de l'existence d'une occupation assez dense de l'espace à l'époque gallo-romaine. On notera en particulier, que les fouilles menées depuis 1991 dans les parcelles environnantes ont systématiquement permis d'observer la présence de vestiges couvrant une fourchette chronologique s'étendant du début de notre ère à la fin du III^e s.

Les principaux sites étudiés sont ceux du Campus Hoche², du Parking de la Place Hoche³ et de la Place Sainte-Anne⁴. Il faut également mentionner un certain nombre de découvertes plus anciennes, dont les plus significatives - parce que les plus proches du lieu qui nous intéresse - sont celles qui ont été effectuées au niveau de la rue Hoche. On retiendra en particulier l'existence de constructions gallo-romaines exhumées en 1888 lors de la percée de cette rue⁵, puis les découvertes d'objets de 1963 localisées dans le jardin de l'école des Beaux-Arts⁶ **fig. 1**.

De la fin de l'antiquité au début du XV^e s, ces terrains se situent nettement en dehors de la ville, dans un secteur pour lequel on ne dispose actuellement d'aucune donnée archéologique appartenant à cette fourchette chronologique. Ce n'est qu'à partir de 1422 que le dossier se précise, puisque l'on voit alors se développer à quelques dizaines de mètres au sud de la zone sondée, la deuxième ceinture de fortification urbaine. Cet espace, connu sous le nom de jardin de Touriel⁷, dût demeurer quasiment libre de toutes constructions, jusqu'au début du XVII^e s, époque à laquelle les Carmélites achetèrent ces parcelles en vue d'y construire leur couvent⁸. Devant le refus opposé par la ville, qui ne souhaitait pas que des constructions se développent aussi près des fortifications, les Carmélites s'établirent un peu plus au nord, au niveau du Campus Hoche. Elles revendirent néanmoins peu

¹Les parcelles BE 120-123 et 127 sont concernées par le projet.

²Pouille 1991.

³Pouille 1995.

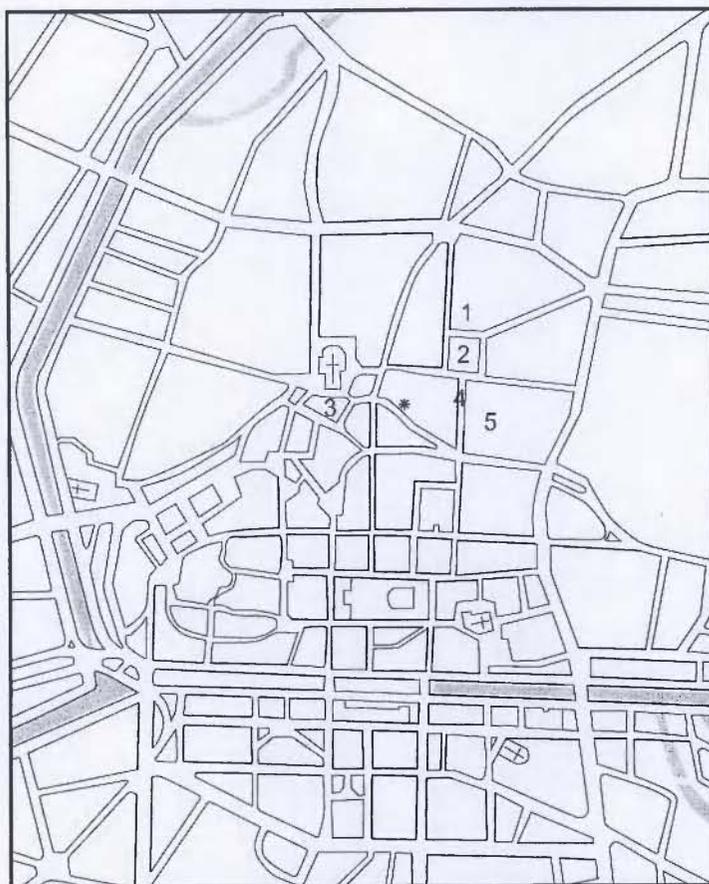
⁴Pouille 1998.

⁵Danjou 1889, p. XI. Quelques fondations de murs gallo-romains alignées y ont été découvertes.

⁶Bousquet 1963, p. 229.

⁷Ogée, Marteville 1843, p. 602.

⁸Ogée, Marteville 1843, p. 602. Ces lieux demeurèrent isolés du centre-ville jusqu'à ce que la poterne Saint François soit ouverte en 1667, ce qui explique qu'aucun faubourg ne s'y développa durant le Moyen-Age. Banéat 1926, p. 235.



0 300 m

- 1 : Site du Campus Hoche
- 2 : Site du Parking de la place Hoche
- 3 : Site de la Place Sainte Anne
- 4 : Découvertes de 1888 lors de la percée de la rue Hoche
- 5 : Découvertes de 1963 dans le jardin de l'école des Beaux-Arts
- * : Site de la Visitation

Figure n°1 : Plan de localisation du site

de temps plus tard les parcelles mentionnées plus haut aux Visitandines. Ces dernières qui bénéficiaient du soutien de personnalités très influentes et notamment du roi furent plus chanceuses que leurs devancières. Dès 1632, elles purent s'installer en marge des fortifications. Elles édifièrent l'essentiel des bâtiments conventuels ainsi que la chapelle **fig. 2** avant le troisième quart du XVII^e s⁹.

La copie du plan de la ville dressé par Hévin entre 1665 et 1670 **fig. 3** révèle clairement l'organisation de l'ensemble. Celui-ci est également bien identifiable sur le document dédié au Baron Caze de la Bove établi à la fin du XVIII^e s **fig. 4**.

De ces constructions, dont certains vestiges ont été observés dans les sondages, ne sont en partie préservés en élévation que les murs de la cave de l'aile ouest des bâtiments claustraux, ainsi que la chapelle 1 et 2, **fig. 5** (plan en fin de volume). Cependant, ceux-ci ont été considérablement transformés et ne présentent plus aucun intérêt architectural.

L'organisation des bâtiments du couvent du XIX^e s, qui deviendra plus tard l'école de l'Immaculée Conception, conserve nettement l'empreinte des bâtiments disparus¹⁰. Ceci apparaît clairement sur le relevé d'ensemble **fig. 5bis**, puisque les murs délimitant à l'est et au sud la grande cour intérieure reprennent les tracés anciens.

Méthodologie.

Malgré quelques difficultés dues à l'existence de réseaux et notamment d'un préau entouré d'arbres dans la cour orientale, la configuration de la zone à évaluer a permis de bénéficier d'une certaine latitude pour déterminer l'emplacement des sondages. Ces derniers ont été entrepris sous la forme de tranchées non destructrices de 1,50m de largeur effectuées à l'aide d'un tracto-pelle. Les terrassements mécaniques se sont limités à exhumer le toit de la stratigraphie archéologique et à curer les perturbations modernes afin de pouvoir apprécier l'épaisseur de la couche archéologique en place. Aucun niveau, contemporain du fonctionnement du couvent n'ayant été retrouvé, la stratigraphie archéologique renvoie dans la majeure partie des cas à des vestiges de l'époque gallo-romaine. Dans certains cas, afin de tenter de préciser les données recueillies, des fouilles manuelles les plus limitées possibles, ont été entreprises.

Les observations effectuées dans la cour orientale.

Compte tenu de la présence du préau bordé d'arbres et de deux conduites d'évacuation des eaux pluviales, la totalité de la surface de la cour n'a pu être étudiée. Néanmoins, malgré cette contrainte, les sondages permettent de disposer d'une assez bonne perception des vestiges enfouis dans cette zone.

Sur l'ensemble de la surface appréhendée, les niveaux archéologiques anciens apparaissent sous une épaisse couche de remblai à dominante végétale d'une épaisseur comprises entre 1,60 et 2,06m. Cette configuration du sous sol a nécessité la réalisation de larges paliers afin de permettre l'accès aux sédiments archéologiques devant être observés. Sur les plans présentés, seuls les emplacements des tranchées profondes ont été matérialisés.

⁹Banéat 1926, p. 623-624.

¹⁰L'époque à laquelle ils ont été démolis n'est indiquée ni par Ogée ni par Banéat, cependant ils n'apparaissent plus sur le plan de la ville datant de 1829.

PLAN DE LA VIEILLE VILLE OU CITÉ, VILLE NEUVE, ET NOUVELLE VILLE DE RENNES,
CAPITALE DE BRETAGNE.



fig. 3 : Localisation du site sur le plan dressé par Hévin entre 1665 et 1670.



ANCIENNE CHAPELLE DE LA VISITATION

fig. 2

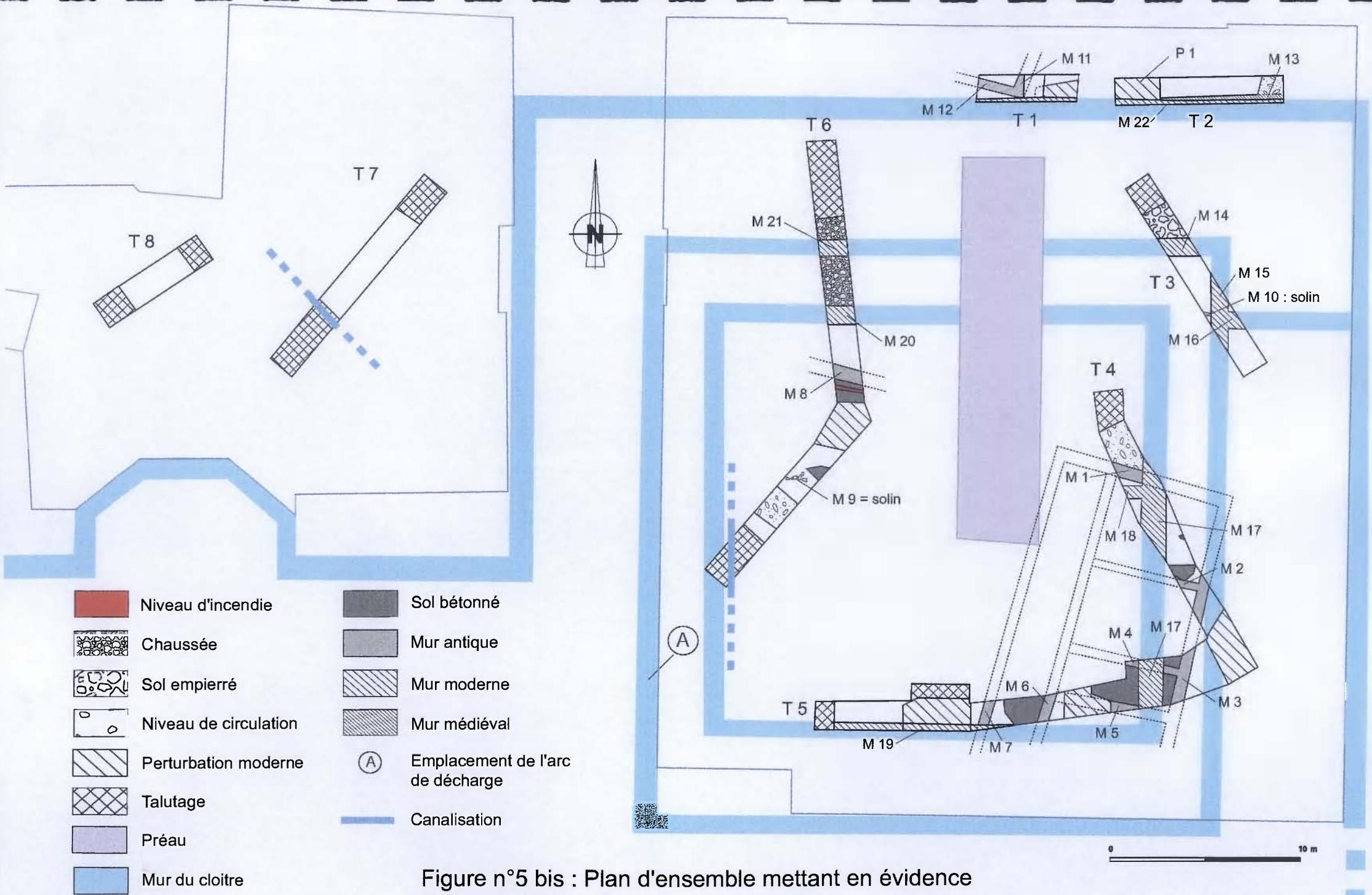


Figure n°5 bis : Plan d'ensemble mettant en évidence la configuration des bâtiments claustraux

Tranchée 1. fig. 6. cl. 1.

- Tranchée d'une longueur de 5,10m pour une largeur de 1,50m.
- Altitude du sol de la cour: 43,23m/NGF.
- Altitude moyenne du toit de la stratigraphie ancienne: 41,27m/NGF.
- Epaisseur moyenne des stériles: 1,96m.
- Altitude restituée du sol vierge: 41,02m/NGF.
- Epaisseur moyenne de la stratigraphie ancienne hors zones excavées éventuelles: 0,40m.

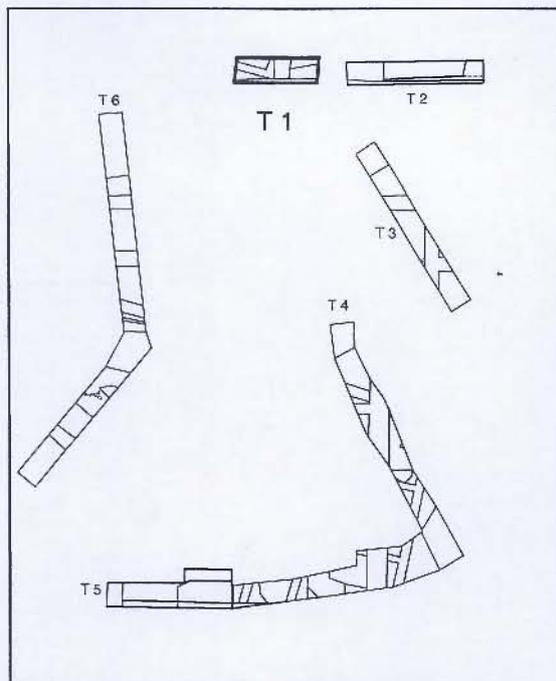


Figure n°6 : Localisation de la tranchée n°1

Dans ce sondage de taille relativement restreinte, quatre données archéologiques principales doivent être recensées.

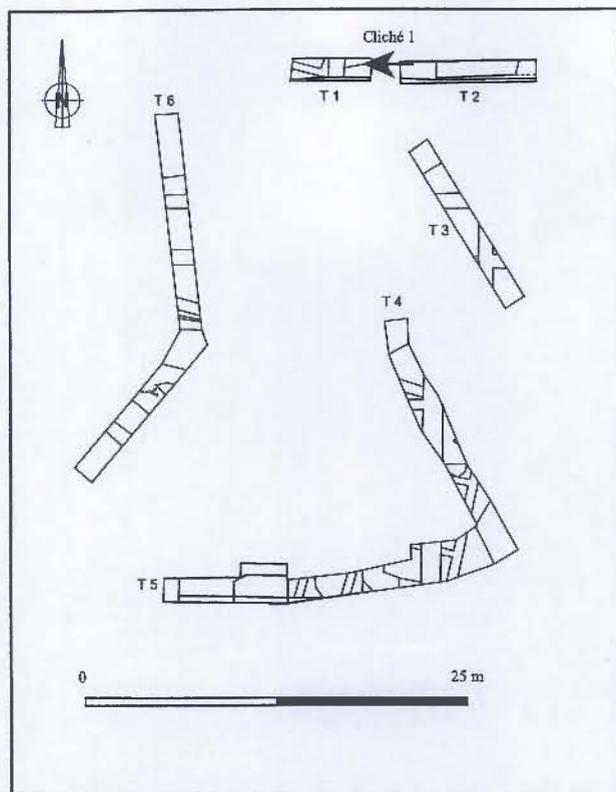
- Le bord sud est occupé sur toute sa longueur par les restes du mur septentrional des bâtiments claustraux **M22**. La maçonnerie a été intégralement démontée. Seuls les gravats ainsi que la petite pierraille ont été laissés sur place. En raison de la configuration particulière du sondage et de l'impossibilité de l'élargir, cette tranchée de récupération de matériaux n'a pu être curée, ce qui nous prive d'un accès à la stratigraphie ancienne qui aurait pu s'avérer fort utile pour évaluer la nature des vestiges présents à cet emplacement.

- L'extrémité est de la tranchée est occupée par une perturbation moderne P1 qui semble être à peine antérieure à la construction du couvent. Aucun matériel particulier ne caractérise le remplissage de cette dernière. A cet emplacement, ce creusement n'a pas été intégralement vidé, cependant il a pu être constaté qu'il atteignait le terrain naturel dans la tranchée voisine (T2).

- Sur l'ensemble de la moitié occidentale de la tranchée, en surface de la stratigraphie archéologique ancienne, un léger empierrément de schiste **M11** pouvant être identifié comme un solin de fondation a été mis en évidence. Cette maçonnerie légère d'une largeur moyenne de 0,50m correspond vraisemblablement à une fondation de bâtiment à colombage. Elle semble n'être associée à aucun niveau de sol. Le décapage de la couche archéologique environnante ayant fourni du mobilier gallo-romain¹¹ et l'orientation de cette structure se conformant strictement à celle des autres vestiges antiques, il paraît logique d'attribuer cette construction à l'époque gallo-romaine, même si celle-ci ne peut être datée précisément pour l'instant.

- Entre cet emplacement et la perturbation mentionnée précédemment, une légère perturbation de la stratigraphie ancienne a permis de pratiquer un sondage non destructif. Un niveau de circulation composé de plaquettes de schiste et de graviers de rivière mêlés à d'assez nombreux fragments de *tegulae* apparaît directement 5 à 10cm sous le niveau d'affleurement des vestiges.

¹¹inventaire du mobilier T1-1.



Cl. 1. Sur la gauche, dans la coupe, tranchée d'épierrement du mur M22. Au premier plan la perturbation moderne P1 se prolongeant à l'est dans la tranchée 2. En haut au centre le léger solin de fondation M11. On distingue au centre du cliché, dans le sondage, le niveau de circulation sous-jacent.

Tranchée 2. fig. 7.

Tranchée de 9,00m de long sur 1,50m de large prolongeant vers l'est la tranchée 1, dont elle est séparée par une canalisation d'évacuation d'eaux pluviales.

-Altitude du sol de la cour : 43,23m/NGF.

-Altitude moyenne du toit de la stratigraphie ancienne : 41,51 à 41,56 m/NGF.

-Epaisseur moyenne des stériles : 1,57m.

-Altitude restituée du sol vierge : 41,02m/NGF.

-Epaisseur moyenne de la stratigraphie ancienne hors zones excavées éventuelles : 0,52m.

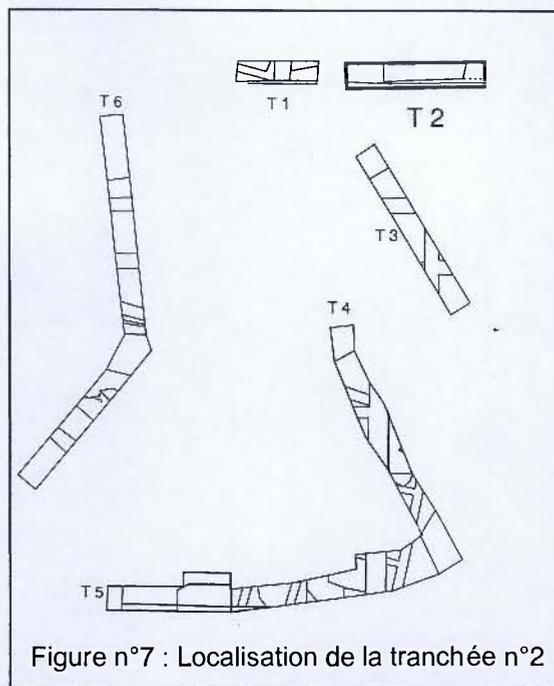


Figure n°7 : Localisation de la tranchée n°2

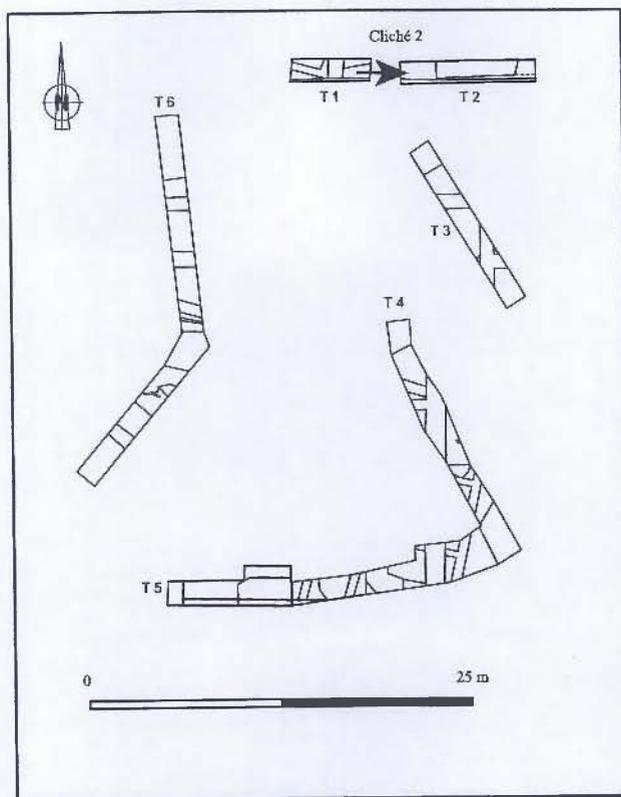
On retrouve dans ce sondage deux éléments identifiés précédemment, il s'agit d'une perturbation moderne atteignant le terrain naturel, présente à son extrémité ouest, ainsi que de la tranchée de récupération du mur septentrional **M22** du couvent, exhumée sur la totalité de la zone étudiée.

La coupe fournie par l'excavation liée à la perturbation moderne occidentale n'a pas permis d'observer précisément la stratigraphie présente à cet emplacement. Une fosse ancienne semble avoir transpercé une couche d'argile beige orangé pouvant correspondre à un sol de terre battue ou à de la démolition de paroi hourdie de terre. Un sédiment grisâtre contenant des fragments de charbon de bois et de terre cuite s'apparentant à du paléosol remanié se confond avec le comblement du creusement précédemment mentionné **cl. 2**.

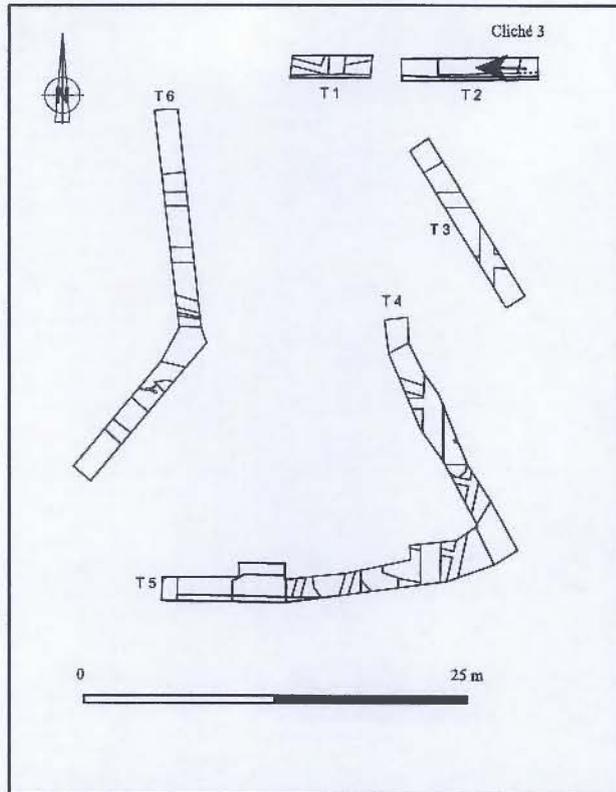
Sur le reste du tracé du sondage une maçonnerie légère **M13** constituée de pierraille de schiste et, par endroits, de fragments de briques et tuiles liées à l'argile est présente en limite sud. Cet ouvrage est tranché sur toute sa longueur par le tracé du mur **M22** appartenant au couvent **cl. 3**. A l'extrémité est, un vague niveau de circulation schisteux à peine compacté a été remarqué, ce dernier s'apparente à un sol extérieur sommairement aménagé **cl. 4**.

Ce sol, ainsi que le mur **M13**, ne correspondent pas à des vestiges antiques. En ce qui concerne ce dernier, la mise en oeuvre à l'argile ne s'apparente pas aux techniques habituellement observées sur les maçonneries gallo-romaines, d'autre part son orientation ne correspond pas à celles qui les régissent habituellement. Le décapage du niveau d'affleurement semblant lié à ces installations, qui revêt l'aspect d'une couche de terre végétale sur laquelle on a circulé, a livré essentiellement du mobilier gallo-romain. Cependant, deux tessons de céramique médiévale dont un fragment de col à bandeau provenant d'un type de récipient produit au XIII^e s à Chartres-de-Bretagne n°1 **fig. 23** sont présents parmi ce matériel. Ces indices conduisent à envisager avec prudence que **M13** ainsi que les niveaux de circulation mentionnés précédemment pourraient correspondre à des installations médiévales que les sources écrites ne mentionnent pas.

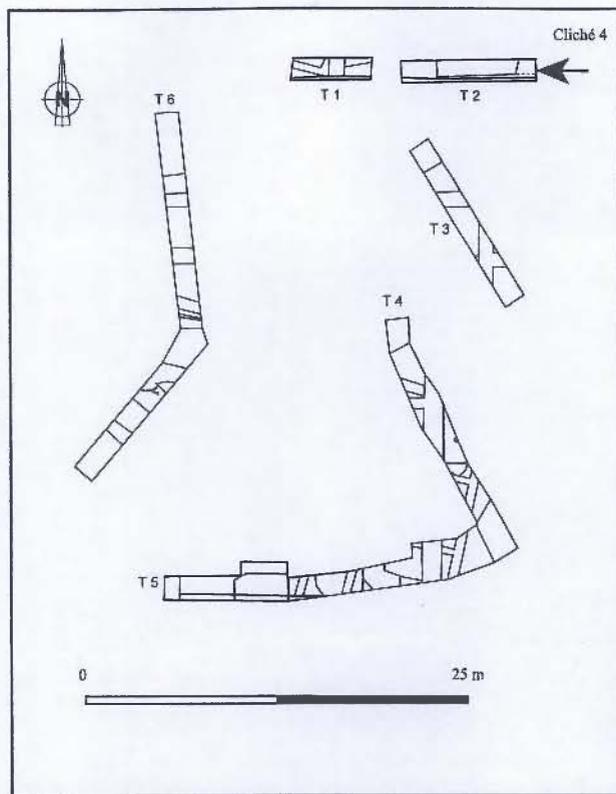
En partie centrale de la zone précédemment évoquée, le curage d'une petite perturbation peu profonde a permis de constater qu'immédiatement sous ces niveaux on retrouve la stratigraphie antique **cl. 3**. A cet emplacement, elle est constituée par un sol assez semblable à celui qui a été observé dans le sondage pratiqué dans la tranchée T1.



Cl. 2. A droite, tranchée d'épierrement du mur M22. Au premier plan perturbation moderne P1 fournissant une coupe stratigraphique où l'on distingue la présence d'une fosse. Le creusement de cette dernière a tranché un niveau d'argile beige-orangé correspondant sans doute à un sol de terre battue.



Cl. 3. A l'emplacement de la mire, restes du mur M13 tranché par M22. A droite, face à la mire, on voit apparaître le sol antique sous-jacent au fond d'une petite perturbation.



Cl. 4. Au premier plan sol de schiste compacté.

Tranchée 3. Fig. 8.

Tranchée d'une longueur totale de 12m, dont 10 atteignent la stratigraphie ancienne. Largeur 1,50m.

- Altitude du sol de la cour : 43,23m/NGF.
- Altitude moyenne du toit de la stratigraphie ancienne.

A l'extrémité sud : 41,53m/NGF.

A l'extrémité nord : 41,40m/NGF.

- Epaisseur moyenne des stériles : 1,70 à 1,83m.

- Altitude restituée du sol vierge.

A l'extrémité sud : 41,13m/NGF.

A l'extrémité nord : 41,02m/NGF.

- Epaisseur moyenne de la stratigraphie ancienne hors zones excavées éventuelles : 0,40m.

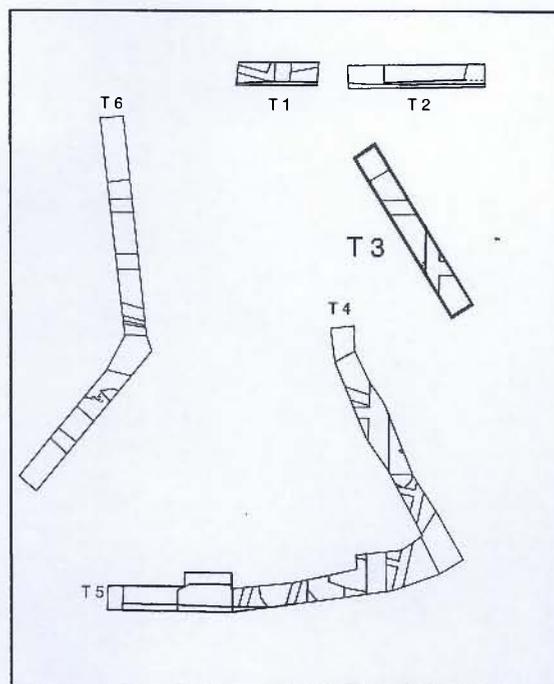


Figure n°8 : Localisation de la tranchée n°3

Au niveau de la tranchée 3, les vestiges de la stratigraphie ancienne apparaissent sous la forme de trois témoins déconnectés les uns des autres en raison du passage des murs **M 14,15,16** appartenant aux bâtiments conventuels.

A l'extrémité nord de la tranchée, le toit de la stratigraphie archéologique ancienne apparaît sous la forme d'une couche de terre végétale compactée recouvrant un solide niveau de circulation empierré constitué de graviers et de schiste damé **cl. 5**.

La nature et l'aspect de ce dernier suggèrent qu'il s'agit d'un axe de circulation; rue ou ruelle, ou encore d'une cour soigneusement aménagée.

Dans l'espace compris entre les tracés des murs **M14** et **M15**, le toit de la stratigraphie ancienne apparaît sous la forme d'un niveau de circulation s'apparentant à un sol de terre battue mêlée de pierraille. On notera également un probable solin de fondation **M10** appartenant à une construction à architecture de terre et de bois, détecté en limite méridionale du témoin stratigraphique **cl. 6**. Ce dernier n'a pu être observé que très partiellement, dans la mesure où les murs modernes **M15** et **M16** ont gommé toute trace de son prolongement dans l'emprise sondée. Le matériel archéologique recueilli semble indiquer que ces vestiges remontent aux environs de la fin du II^e ou au début du III^e siècle¹². L'observation de la coupe stratigraphique fournie par la tranchée de récupération de matériaux du mur **M15**, peu caractéristique, n'a pas permis d'identifier la nature des occupations antérieures qui se sont développées à cet emplacement **cl. 7**.

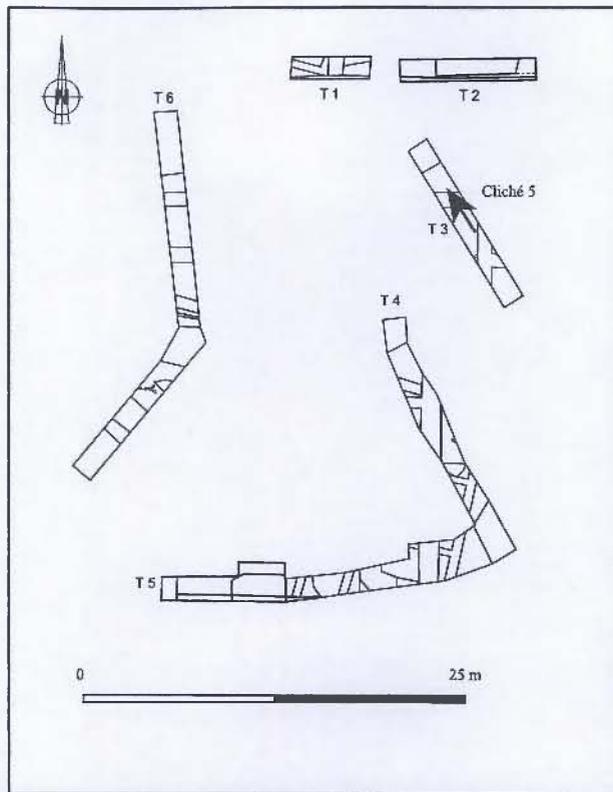
A l'extrémité sud de la tranchée, de l'autre côté du tracé du mur **M15**, la perception des vestiges est plus claire **cl. 8**. La partie supérieure de la stratigraphie apparaît sous la forme d'un niveau de terre damée à dominante végétale comportant de très nombreux matériaux de démolition antiques n°2 **fig. 9**. On relève en particulier quantité de fragments de *tegulae* et de mortier, disposés à plat et dont la surface est érodée. Ils indiquent selon toute vraisemblance que ce sédiment a supporté une circulation relativement soutenue. Le mobilier archéologique assez

¹²Inventaire du mobilier T3-2.

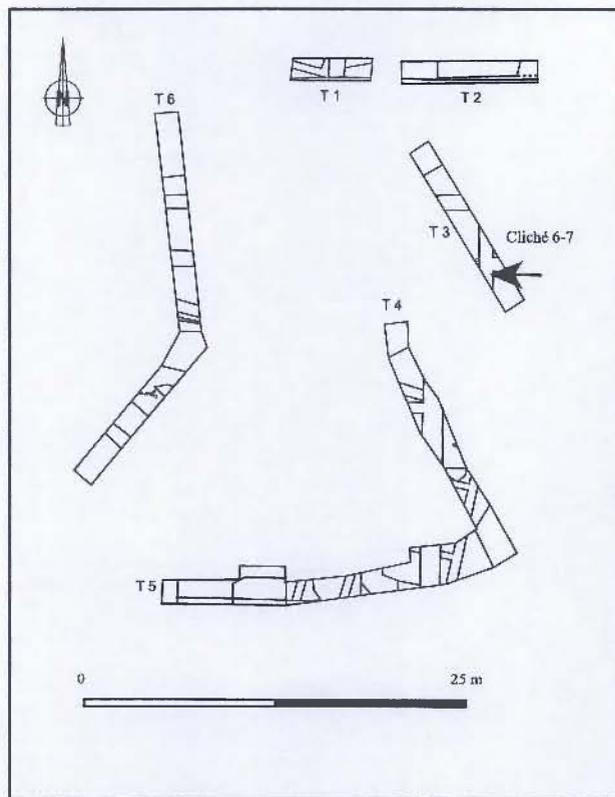
abondant fourni par la réalisation d'un petit sondage au sein de ce niveau suggère qu'il s'agit d'une couche d'abandon du site remontant à la fin du III^e ou au début du IV^e s¹³. Cette dernière scelle une épaisse couche de terre plus végétale n°3 **fig. 9** au sein de laquelle un niveau de circulation marquant une étape dans la constitution de cette strate peut être perçu n°5 **fig. 9**. La présence d'une imitation d'*antoninianus* à l'effigie de Tetricus père¹⁴ n° 2 **fig. 10** dans la partie supérieure de cette couche de terre végétale, renvoie encore au dernier quart du III^e s. Il est en revanche impossible de formuler une quelconque hypothèse de datation concernant la partie sous-jacente de ce niveau. On notera seulement que ce dernier scelle une couche de graviers de rivière compactés n°4 **fig.9**. Cette dernière correspond à la bande de roulement d'une chaussée installée directement sur le sol vierge, très nettement perçue dans la tranchée 6, mais pour laquelle on ne dispose pour l'instant d'aucune précision chronologique.

¹³inventaire du mobilier T3-1. On y note en particulier la présence d'un *minimus* radié dont les émissions sont généralement comprises entre les années 275 et 290 (n°1 **fig. 9**).

¹⁴Inventaire du mobilier T3-5.



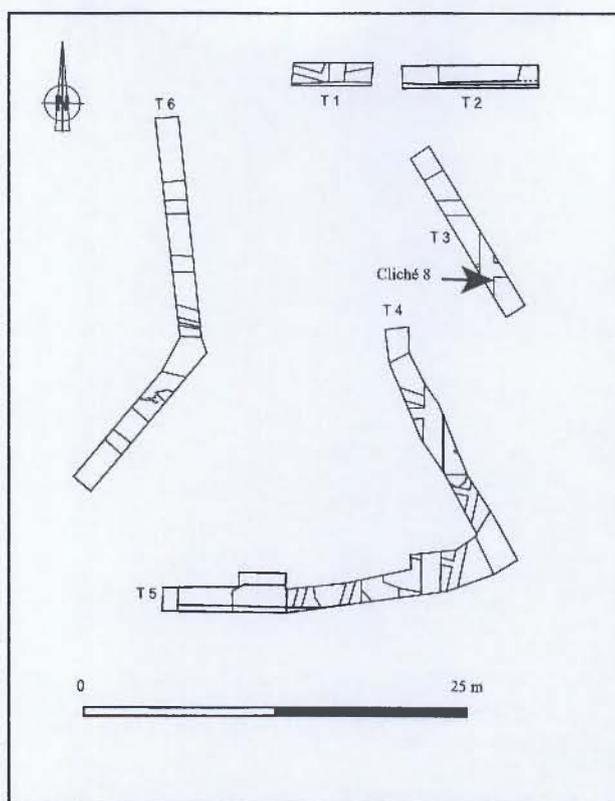
Cl. 5. Sol empierré à l'extrémité nord de T3. Au premier plan en bas, les restes du mur moderne M 14.



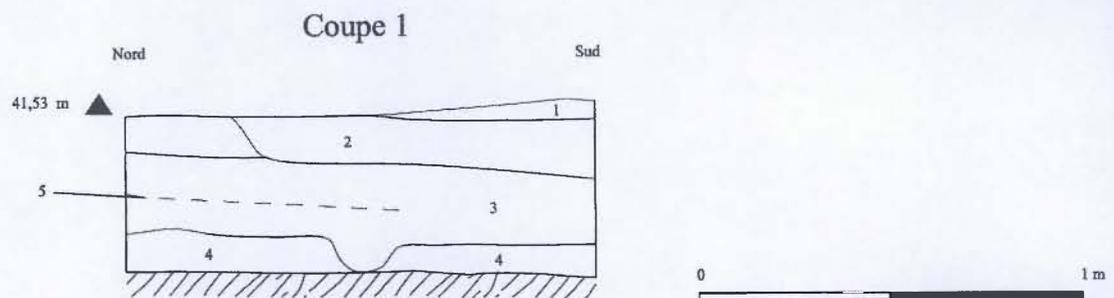
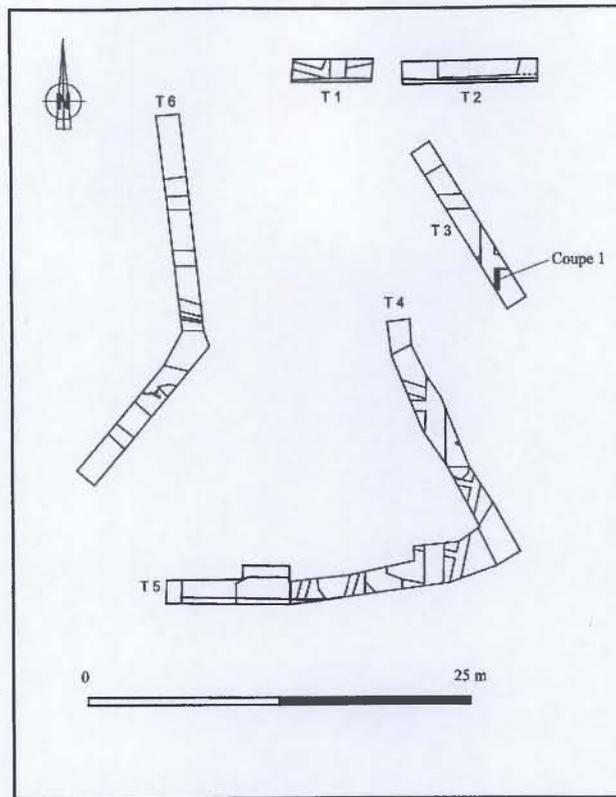
Cl. 6. A Gauche, le tronçon du solin M10.



Cl. 7. Vue de la coupe située à hauteur du solin M10, après démontage de ce dernier.



Cl. 8. Stratigraphie à l'extrémité sud de T3. En bas à droite, on remarque l'empierrement de grave compactée correspondant au bord de la bande de roulement de la chaussée.



- 1 : Terre végétale
- 2 : Niveau de démolition sur lequel on a circulé
- 3 : Terre végétale
- 4 : galets de rivière, très compact
- 5 : Niveau de circulation (Schiste, tuiles et huîtres à plat)

Figure n°9 : Coupe stratigraphique à l'extrémité sud de la tranchée n°3



Monnaie n°3-1



Monnaie n°3-2

Figure n°10 : Monnaies découvertes à l'extrémité sud de la tranchée

Tranchée 4. fig. 11.

Tranchée d'une longueur totale de 17m, dont 15 atteignent la stratigraphie ancienne.

Largeur 1,50m.

Altitude du sol de la cour : 43,17m/NGF.

-Altitude moyenne du toit de la stratigraphie ancienne.

A l'extrémité sud : 41,49m/NGF.

A l'extrémité nord : 41,58m/NGF.

-Epaisseur moyenne des stériles : 1,59 à 1,68m.

- Altitude restituée du sol vierge.

A l'extrémité sud : 41,05m/NGF.

A l'extrémité nord : 40,57m/NGF

(rocher).

-Epaisseur moyenne de la stratigraphie ancienne hors zones excavées éventuelles : 0,44m au sud, 0,99m au nord.

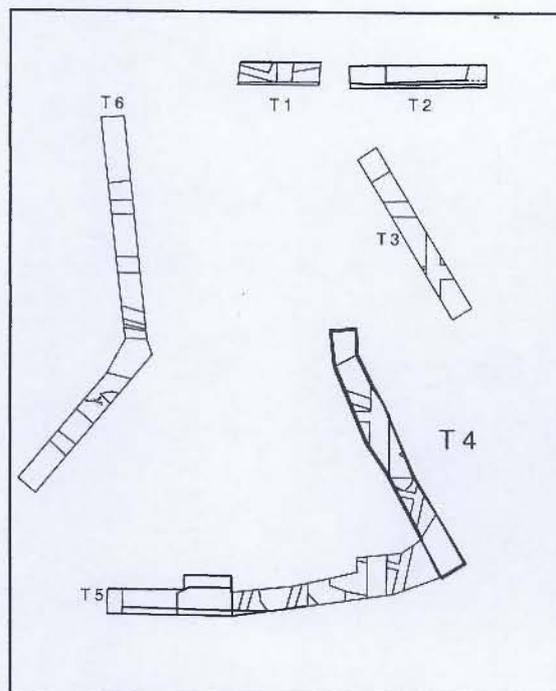


Figure n°11 : Localisation de la tranchée n°4

Comme la tranchée 3, la tranchée 4 souffre d'une orientation assez proche de celle des vestiges des maçonneries de l'aile est des bâtiments claustraux. Ainsi, les vestiges repérés, paraissent être largement perturbés dans la mesure où les tracés des murs modernes ont été pris en écharpe dans les sondages.

Trois zones distinctes séparées par les tracés de ces murs (**M15,17,18**) peuvent être identifiées.

A l'extrémité nord de la tranchée, la partie supérieure de la stratigraphie est constituée par un niveau de circulation apparaissant sous la forme d'un lit de schiste sommairement aménagé bordant un mur antique **M 1** soigneusement construit **cl. 9-10**.

Ce sol fruste, se développant au nord du mur **M1** correspond vraisemblablement à un espace extérieur longeant une vaste construction identifiée dans l'angle sud est de la cour. Il s'agit à l'évidence d'un ensemble soigneusement construit, pourvu de maçonneries solides dont plusieurs ont été retrouvées un peu plus au sud dans les tranchées 4 et 5.

Dans la zone comprise entre les tracés des murs modernes **M15** et **M17**, où s'étend une partie de cette construction, la stratigraphie ancienne est relativement perturbée. Il a néanmoins été possible d'observer la présence, dans la partie supérieure des niveaux conservés, d'un reste de sol bétonné en partie rubéfié assis sur un puissant radier de fondation en blocs de schiste **cl. 11**. Le bord sud du lambeau de béton retrouvé laisse apparaître une limite franche correspondant à la trace d'un mur **M2** totalement épierré contre lequel s'appuyait le sol de la pièce. La nature de la stratigraphie sous-jacente, apparaissant sous la forme d'une épaisse

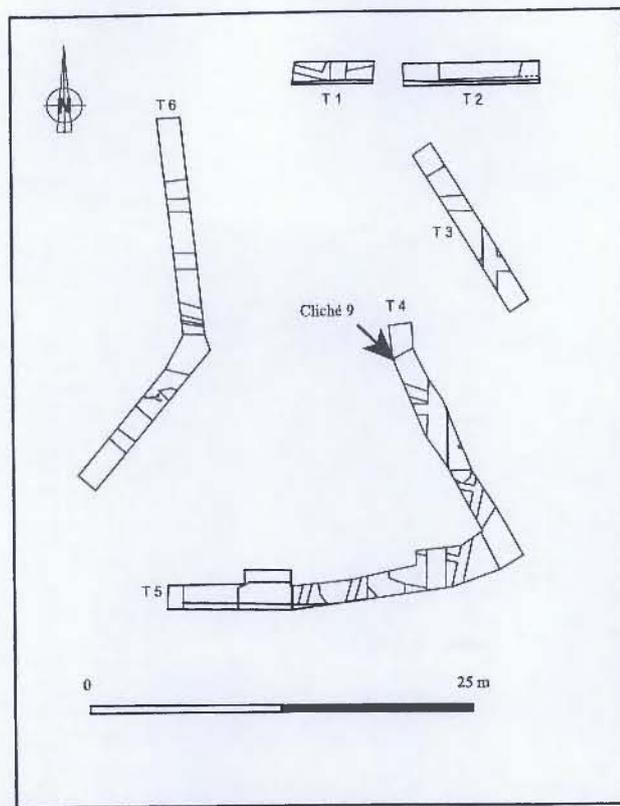
couche de sédiment brun plus ou moins charbonneux assez hétérogène, n'a pu être identifiée. On notera cependant la présence, au sein de ce dernier, d'un lambeau de béton de tuileau situé à une altitude légèrement inférieure au précédent. Dans l'hypothèse où celui-ci serait en place -ce qui n'a pu être vérifié au stade des sondages - il pourrait témoigner de l'existence de plusieurs états de construction en dur à cet endroit.

A proximité immédiate de l'emplacement occupé par le mur **M2**, le tracé d'un troisième mur gallo-romain **M3**, dont les matériaux ont également été récupérés a pu être identifié. Le prolongement de ce dernier a été retrouvé relativement bien conservé à quelque distance de là au sud, dans la tranchée T5.

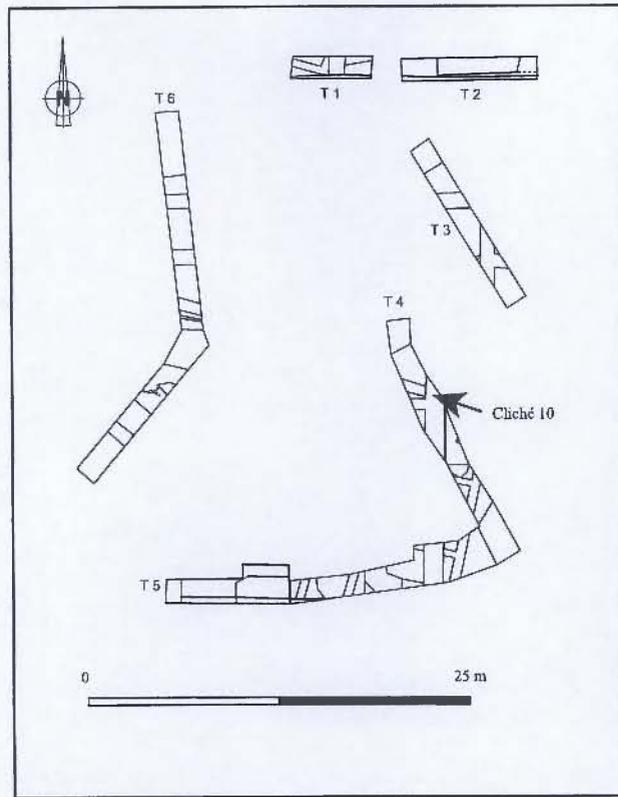
Le dernier emplacement ayant permis d'observer la stratigraphie ancienne se situe à l'extrémité sud de la tranchée, au delà du tracé du mur **M15**, dont le démontage de la maçonnerie semble avoir quelque peu bouleversé le sol environnant. L'élément essentiel qu'il convient de retenir est la présence à cet emplacement d'un épais niveau de circulation constitué de plusieurs recharges successives. Ces dernières apparaissent très nettement dans le relevé stratigraphique n° 2, 3, 5, 12, 16, **fig.12**. Elles se retrouvent par ailleurs à peu de distance de là dans la tranchée T5. La largeur relativement importante de ce niveau de circulation, qui atteint un peu plus de 5m si l'on s'en réfère aux observations effectuées dans la tranchée 5 ainsi que l'épaisseur de son empiècement **cl. 12** (cf. *infra*), permettent de supposer qu'il s'agit d'une chaussée cardinale relativement importante. En revanche, on notera que sa largeur n'est probablement pas constante, ou qu'elle a été en partie épierrée, puisque aucune trace de sa présence n'a été observée entre les murs **M15** et **M17**, où son bord occidental aurait normalement du être retrouvé.

D'après les connaissances dont on dispose actuellement concernant la trame viaire de la ville antique, il semble toutefois quasiment certain que cette rue n'est pas l'un des axes majeurs, mais plutôt une chaussée secondaire¹⁵. L'existence de structures excavées non identifiées antérieures à l'installation de cette voirie, révélées par des affaissements importants de la stratigraphie **cl. 12-13**, renforce cette impression.

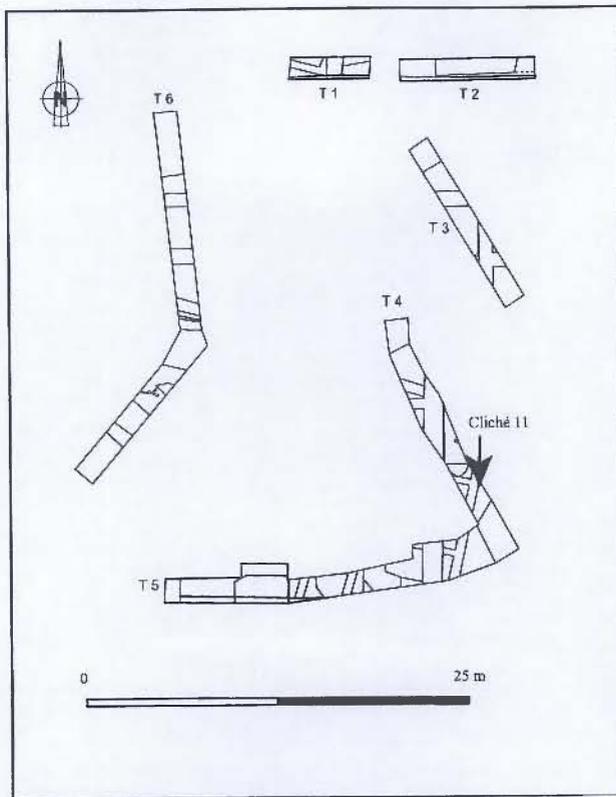
¹⁵Voir Pouille 2002, fig. 67a.



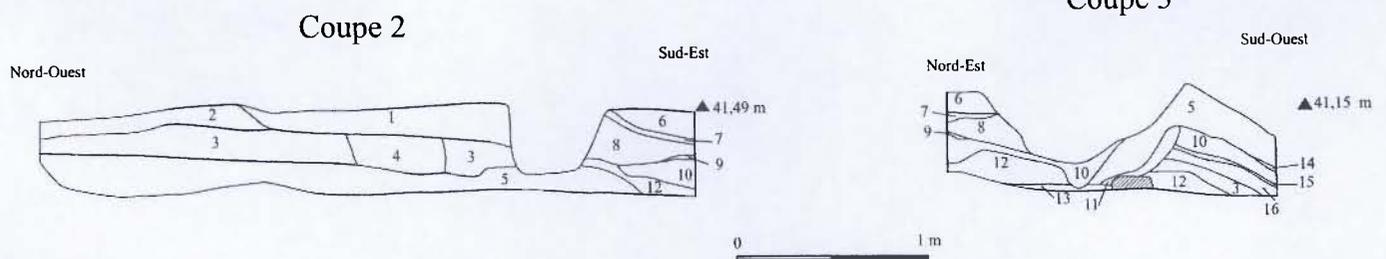
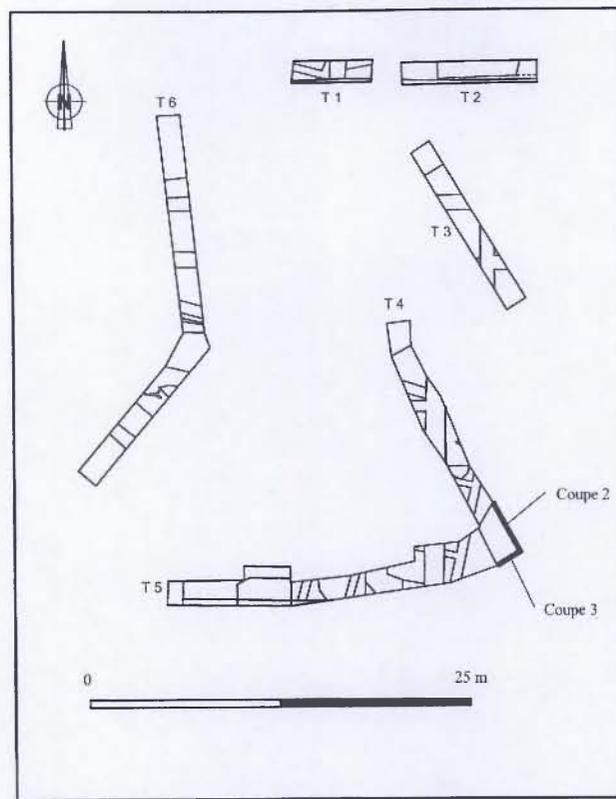
Cl. 9. Vue d'ensemble de T4 depuis le nord. Au premier plan le mur M1 bordé par le niveau de circulation extérieur (en bas à gauche).



CI. 10. Détail du mur M1.

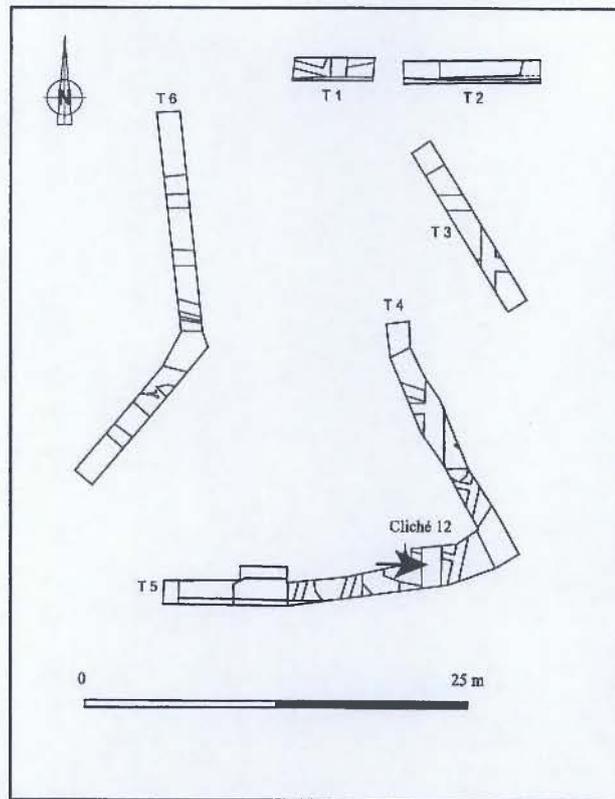


Cl. 11. Restes de sol de béton rubéfié situé entre M1 et M2.

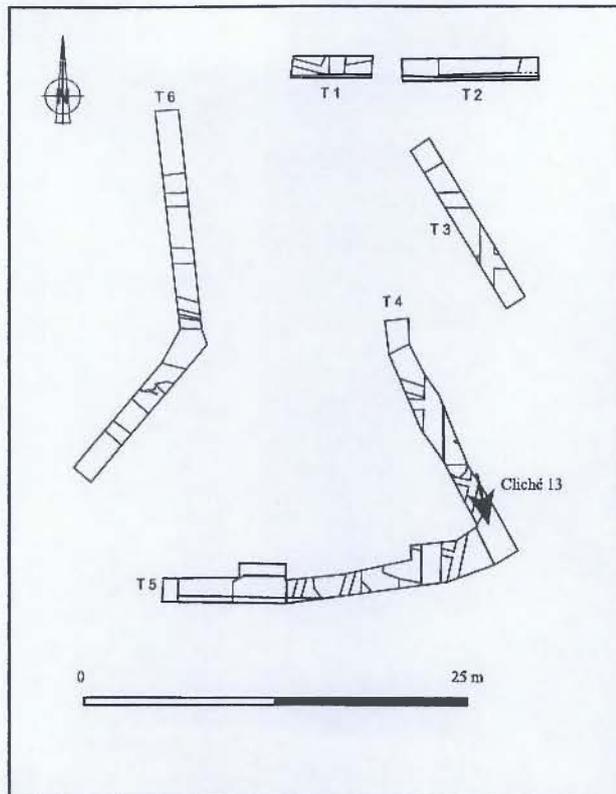


- 1 : Terre végétale brun sombre, meuble et mêlée de petites plaquettes de schiste
- 2 : Radier de schiste, verdâtre, compact
- 3 : gravier de rivière jaune-orangé compact
- 4 : mélange de limon, schiste et grave, brun clair, meuble
- 5 : Gros radier de schiste très compact
- 6 : Terre végétale très compacte
- 7 : Nodules de mortier, schiste, os, très compact (niveau de circulation)
- 8 : Limon brun sombre avec nodules de tuiles, très compact
- 9 : radier de schiste
- 10 : Niveau d'incendie
- 11 : Cendres
- 12 : niveau gravilloneux verdâtre
- 13 : Niveau limoneux compact verdâtre, charbon, fer
- 14 : Niveau argileux jaune avec huitres à plat
- 15 : Liseré cendreux
- 16 : Gravier de rivière verdâtre, compact

Figure n°12 : Coupes stratigraphiques à l'angle des tranchées n°4 et 5



Cl. 12. Coupe fournie par la tranchée de récupération du mur moderne M17 à l'extrémité est de T5. On y remarque la succession de recharges constituant le niveau de circulation également relevé en T4.



Cl. 13. On distingue dans la partie droite du cliché deux recharges correspondant à l'axe de circulation cardinal mentionné. La présence d'une structure excavée antérieure à son existence est révélée par l'affaissement des niveaux nettement prononcé vers la droite.

Tranchée 5. fig. 13, cl. 14.

Tranchée d'une longueur totale de 21m, dont 20 atteignent la stratigraphie ancienne. Largeur 1,50m.

- Altitude du sol de la cour : 43,17m/NGF.
- Altitude moyenne du toit de la stratigraphie ancienne.

A l'extrémité est : 41,47m/NGF.

En partie centrale : 41,60m/NGF.

A l'extrémité ouest : 41,33m/NGF.

- Epaisseur moyenne des stériles : 1,57 à 1,84m.

- Altitude restituée du sol vierge.

A l'extrémité est : 40,07m/NGF.

A l'extrémité nord : 40,29m/NGF..

- Epaisseur moyenne de la stratigraphie ancienne hors zones excavées éventuelles : 1,40m à l'est, 1,00m à l'ouest.

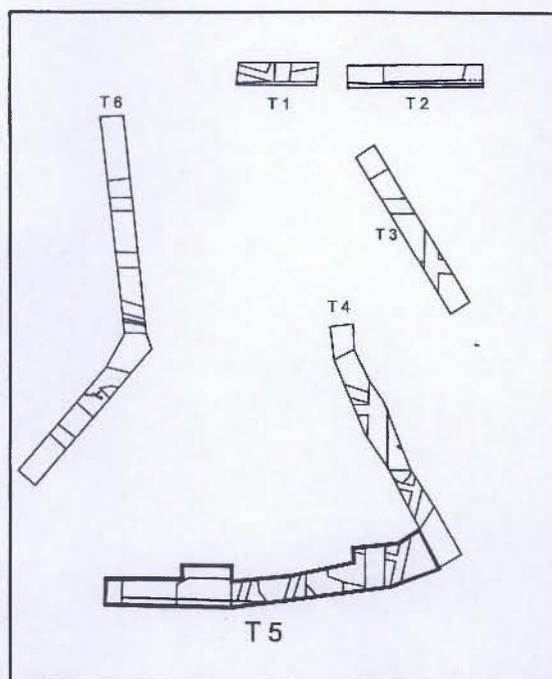


Figure n°13 : Localisation de la tranchée n°5

Deux principales zones liées à des natures de vestiges différentes peuvent être distinguées au niveau de la tranchée 5.

Un premier ensemble couronnant la stratigraphie ancienne est matérialisé par une série de murs antiques **M3,4,5,6,7** associés à des sols de béton **cl. 15-18**. Il constitue la découverte majeure de ce sondage. Les maçonneries exhumées, de très bonne facture, ont parfois été en partie épierrées, néanmoins certaines d'entre elles sont encore relativement bien conservées et révèlent le soin tout particulier qui a été accordé à leur mise en oeuvre. On remarque notamment que l'emploi du mortier n'est pas - comme cela est souvent le cas - réservé aux seules élévations, mais concerne également une bonne partie des fondations.

Les sols de béton épais et de bonne facture, dont l'existence a été relevée entre tous les murs, reposent le plus souvent sur de solides radiers de pierraille attestant eux aussi de la qualité de l'ouvrage.

Compte tenu de ce qui a pu être observé dans la tranchée T4, il est possible de restituer partiellement le plan du bâti occupant les lieux. Ce dernier s'étend sur plus de 170m². Cinq espaces différents dont le sol est bétonné ont pu être identifiés. Une galerie large de (2,40m) 8 pieds, paraît longer la face occidentale de la construction, qui se développe en une succession d'au moins quatre salles dans sa partie orientale. Au nord, deux pièces de taille équivalente, de 14 pieds de large sur 20 de long (4,20 x 6,00m), peuvent être identifiées. Elles sont séparées de la partie sud de la construction - située en dehors de l'emprise du projet - par un couloir de 7 pieds de large (2,00m). Celui-ci met probablement en relation la galerie avec la face orientale du bâtiment située au contact d'un espace de circulation cardinal existant à l'emplacement de la rue précédemment mentionnée. Pour cette époque, les vestiges de cette voirie n'ont pas été retrouvés. Les empièvements des états antérieurs, conservés sous le sol de béton contigu au mur **M3 cl. 12, fig. 14**, montrent en revanche que la zone de circulation a perdu environ 2,00m au profit du bâti.

La fonction de cette installation ne peut être pour l'instant envisagée, qu'au regard du plan proposé. Ce dernier évoque une maison urbaine d'un type proche de celles qui ont pu être observées non loin de là sur le site du parking de la Place Hoche en 1994. Dans cette hypothèse, la présence d'un espace extérieur de type jardin se développant à l'ouest de la galerie pourrait être envisagée, ce qui semble assez bien

correspondre à la nature de la partie supérieure de la stratigraphie retrouvée dans la section occidentale de la tranchée T5. La terre végétale y domine en effet assez largement, même si des épandages de matériaux de constructions y ont été observés **cl. 19**. On est en droit de supposer que ces derniers sont liés à la démolition des bâtiments à l'époque tardive.

Quelques indices nous éclairent quant à ce dernier point.

Quatre monnaies remontant au dernier quart du III^e s ont été récoltées dans la partie supérieure de la stratigraphie étudiée dans cette tranchée **fig. 14**. Trois imitations radiées de petit module proviennent du niveau d'abandon recouvrant les sols de béton du bâtiment n° 1-3 **fig. 15**. Un *antoninianus* au type PAX AVG, émis pour Victorin à Cologne en 270¹⁶, a quant à lui été découvert dans le niveau de terre à dominante végétale bordant le mur **M7** à l'ouest n° 4 **fig. 15**. Ces divers éléments ajoutés à la présence d'un fragment de panse de céramique sigillée d'Argonne produit de la fin du III^e au début du IV^e s n° 3 **fig. 23**, suggèrent un abandon des lieux et une démolition de la construction aux environs de cette même époque.

Ces indications concernent la partie supérieure de la stratigraphie, c'est à dire les niveaux antiques les plus tardifs. Il convient cependant de noter que quelques coupes stratigraphiques fournies par des perturbations modernes permettent d'entrevoir la nature des occupations antérieures.

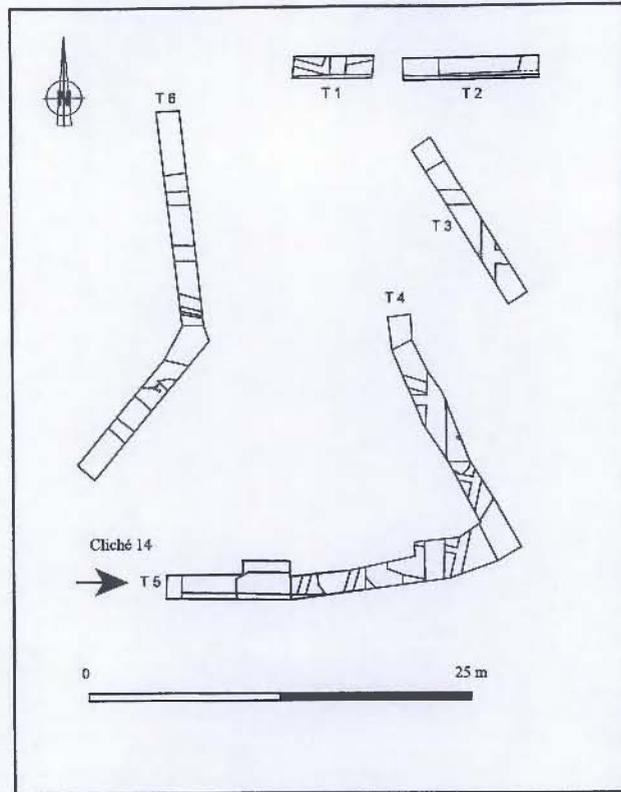
Sur la coupe **fig. 16** et les clichés **cl. 12** et **20**, on note la présence d'une stratigraphie antérieure à la mise en place de l'axe de circulation nord sud existant à l'extrémité est de la tranchée. Par ailleurs, la structure excavée déjà mentionnée, ayant provoqué l'affaissement des niveaux, renvoie probablement aux premières occupations des lieux. Outre de nombreuses valves d'huîtres, le matériel archéologique provenant du niveau de rejets domestiques bien visible sur le cliché, a livré de la céramique datant de la fin du I^{er} s¹⁷.

Entre les murs **M5** et **6**, au fond d'une perturbation moderne, les restes d'une structure de chauffe ancienne, sans doute assez précoce, apparaissent dans le paléosol **cl. 21**.

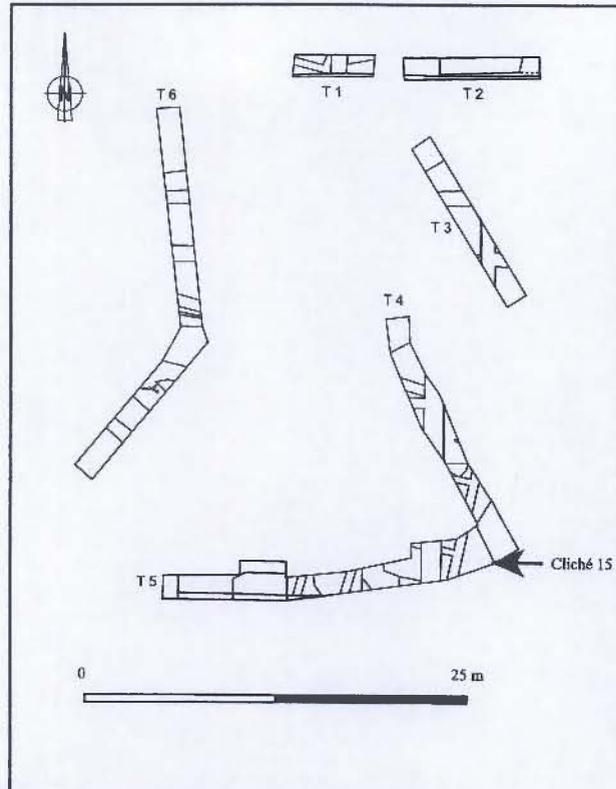
Enfin, des niveaux charbonneux, ainsi que des sols de circulation en pierraille et en argile battue sont présents à plusieurs reprises dans les coupes observées dans la section occidentale de la tranchée **fig. 16** et **cl. 22-24**. On y remarque notamment que le paléosol est conservé, mais contient des traces très nettes d'occupation constituées de fragments de charbons et de terre cuite **cl. 25**.

¹⁶Type Elmer n° 682.

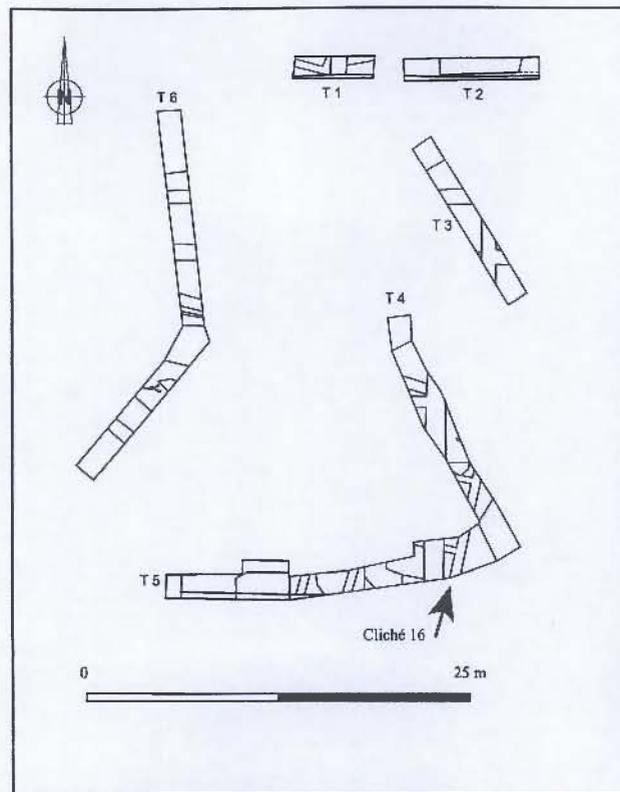
¹⁷Voir inventaire du mobilier T5-6.



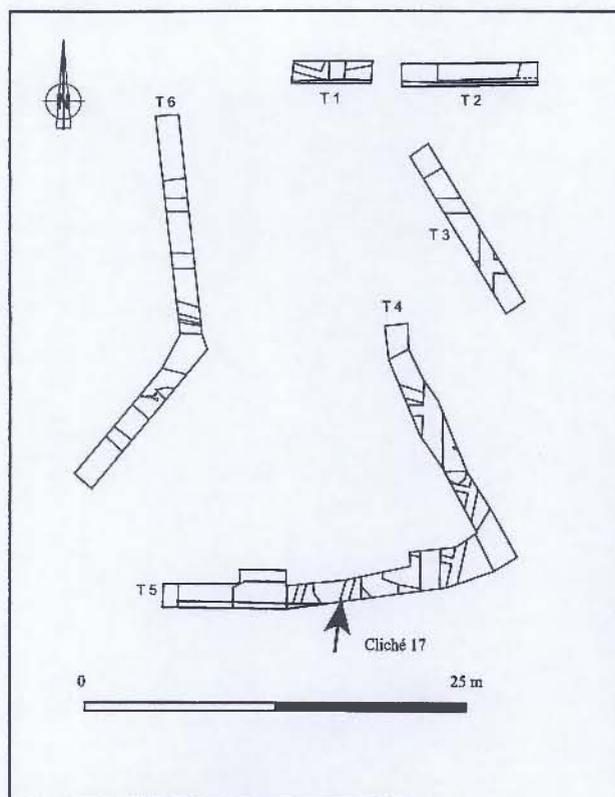
Cl. 14. Vue d'ensemble de T5 depuis l'ouest.



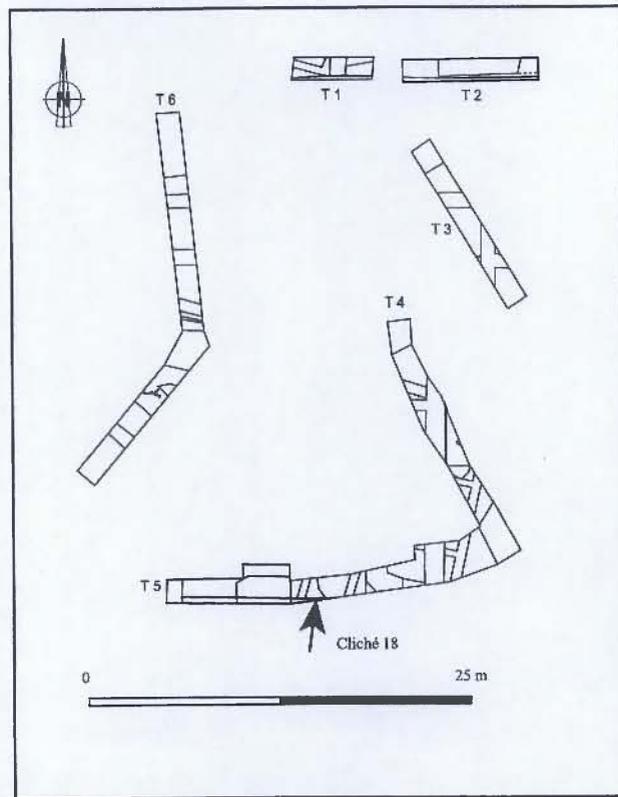
Cl. 15. Vue de l'articulation entre les murs M3 et M14 depuis l'est. Dans la coupe en haut à gauche on remarque le mur M5, dont les fondations sont soigneusement maçonnées au mortier jusqu'à environ 0,60m de profondeur. L'affaissement du sol de béton en surface est dû à la présence d'une structure excavée ancienne nettement visible sur le cliché 12.



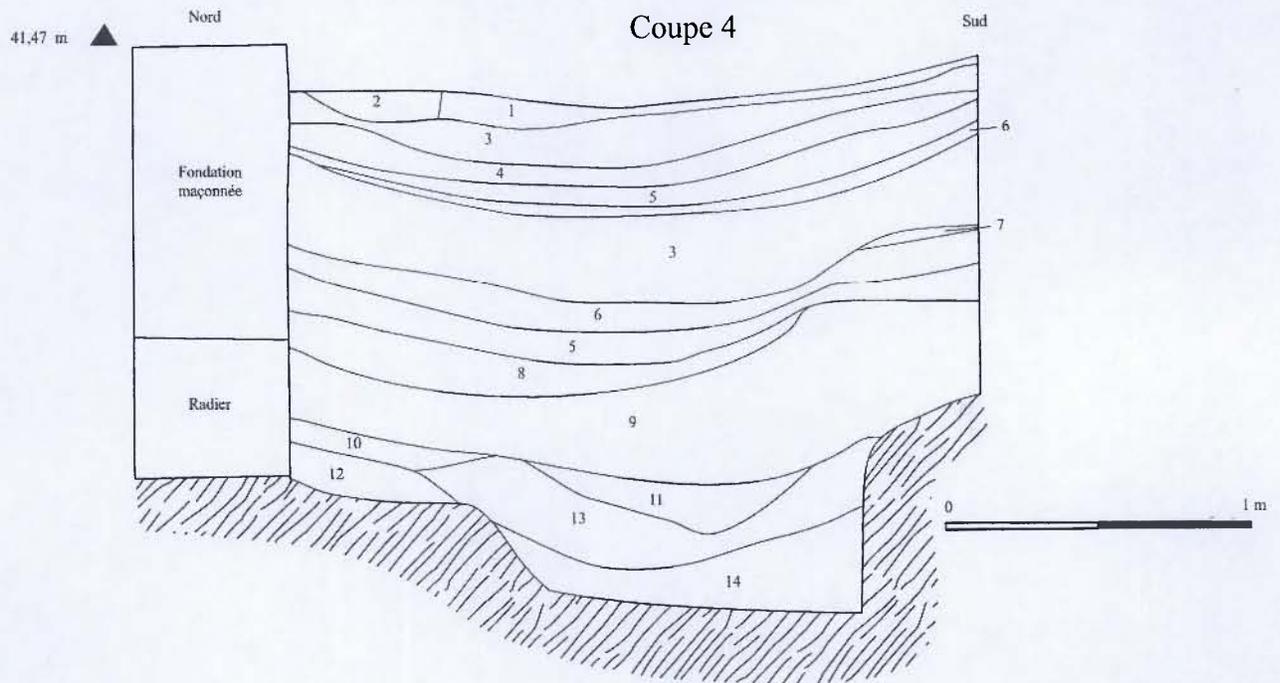
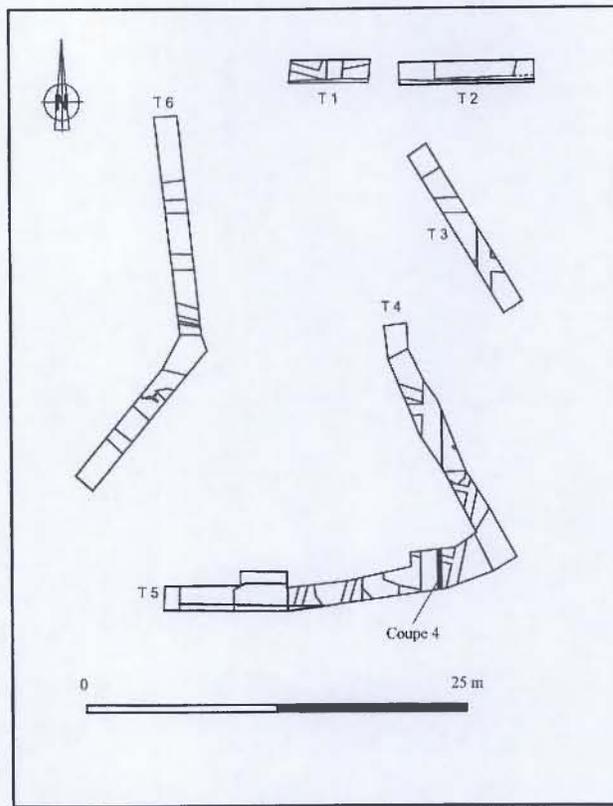
Cl. 16. Détail de l'articulation entre M3 et M4. On note la présence de sols de béton de part et d'autre de M17.



Cl. 17. Restes du sol de béton de la galerie délimitée par les murs M6 et M7. Sur le côté droit du cliché on note que la surface du sol est bien conservée en bordure du tracé du mur M6 épierré. En revanche on remarque que ce sol s'affaisse vers l'ouest (à gauche).

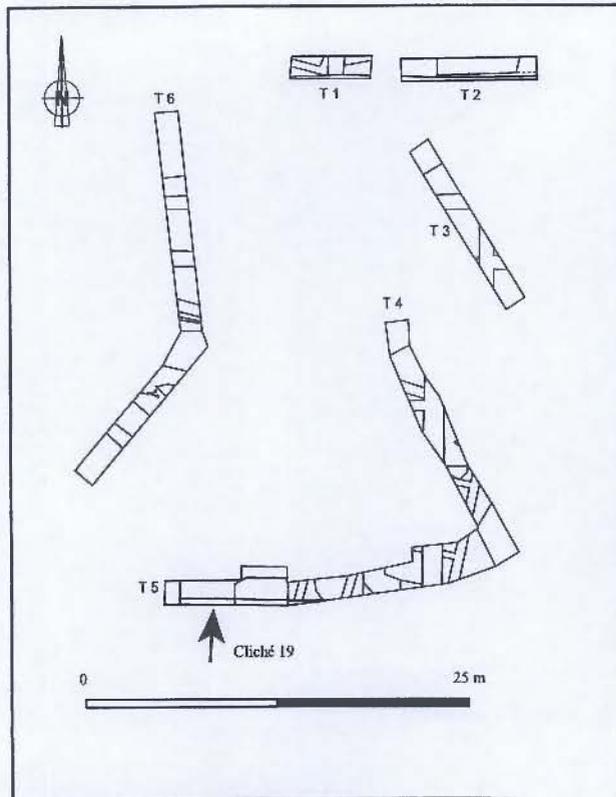


Cl. 18. Perturbation dans le sol de la galerie, probablement due à la récupération des matériaux de M7, dont seules les fondations maçonnées sont conservées (à gauche).



- | | |
|---|---|
| 1 : Sol bétonné | 11 : Limon hétérogène, nodules d'argile, huitre et graviers |
| 2 : perturbation | 12 : Paléosol remanié |
| 3 : Radier à gros blocs de schiste | 13 : Terre cendreuse |
| 4 : Sol bétonné dégradé | 14 : Limon verdâtre |
| 5 : Faible radier à petits blocs de schiste | |
| 6 : Gravier brun-roux | |
| 7 : rubéfaction | |
| 8 : Limon brun-sombre, tuiles et céramiques | |
| 9 : Terre graveleuse verdâtre | |
| 10 : graviers | |

Figure n°14 : Coupe stratigraphique est de la tranchée de récupération du mur M 17



Cl. 19. Niveau d'extérieur (jardin?) recouvert par un épandage de matériaux de démolition.



Monnaie n° 5-1



Monnaie n° 5-2

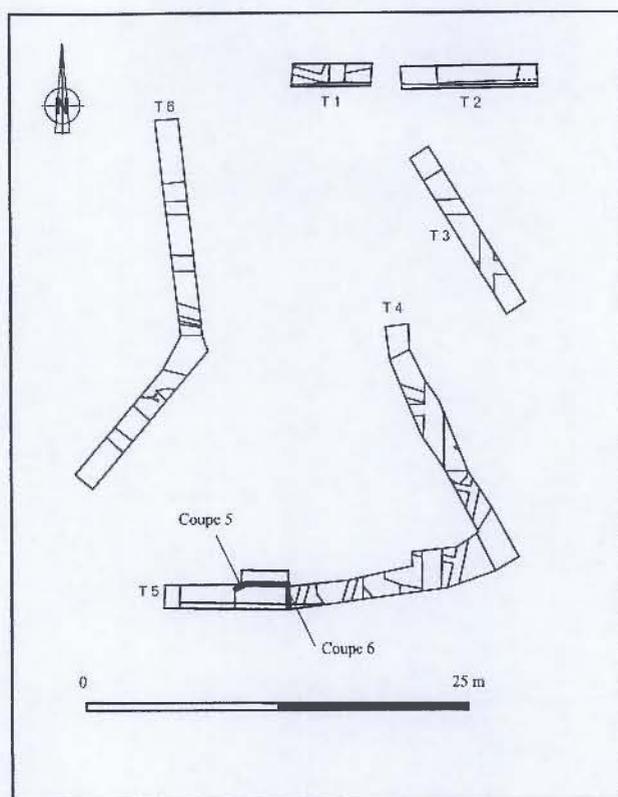


Monnaie n° 5-3

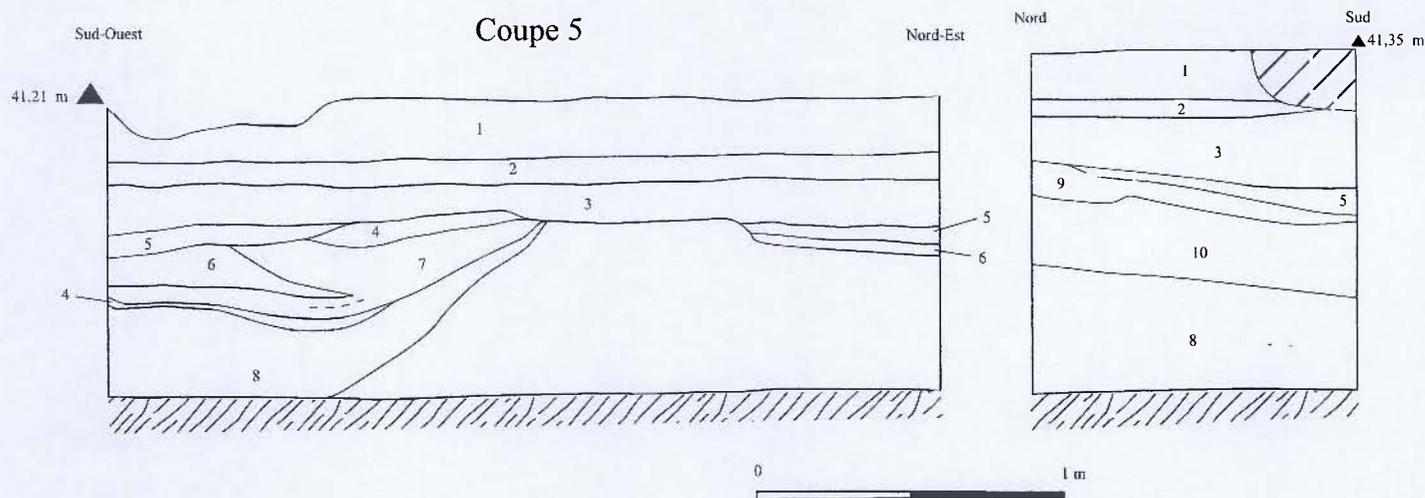


Monnaie n° 5-4

Figure n°15 : Monnaies radiées découvertes dans la tranchée T 5



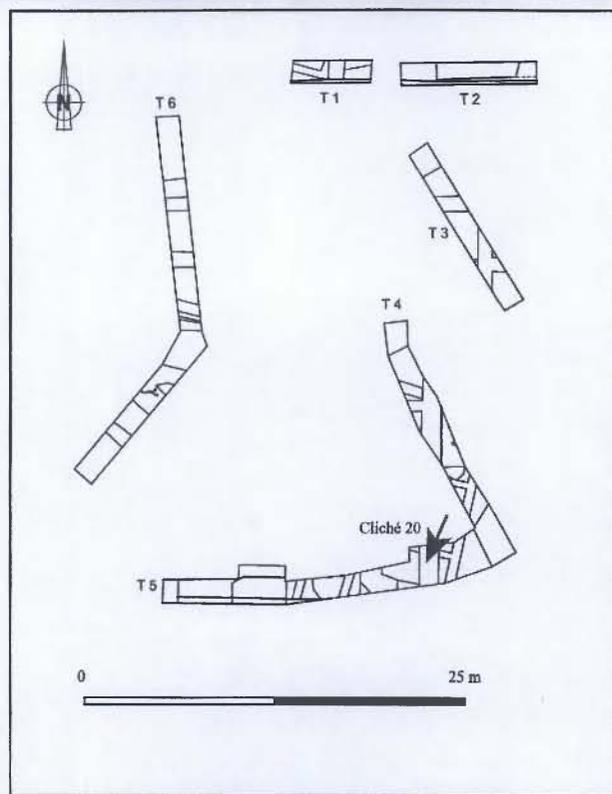
Coupe 6



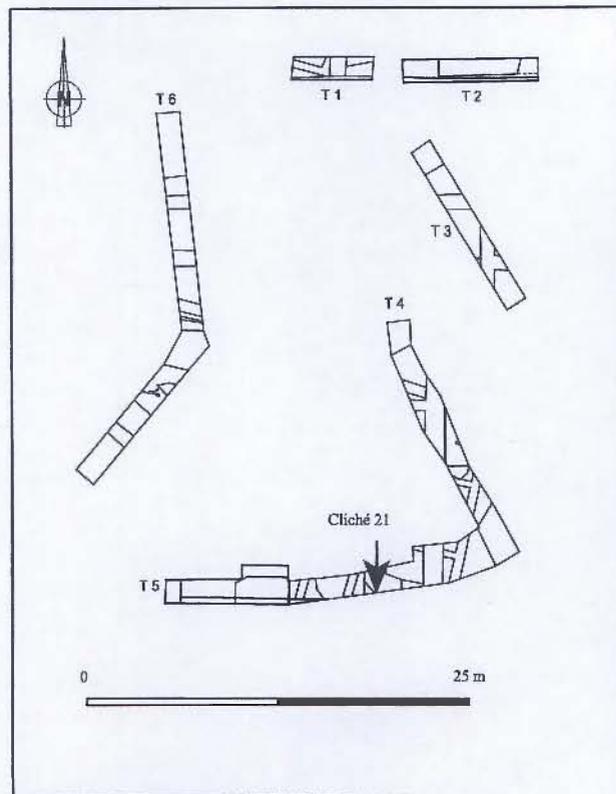
- 1 : Terre végétale brun sombre, fragments de briques et d'huîtres
- 2 : Gravats de démolition, fragments de briques et tuiles à plat
- 3 : Terre végétale, fragments de brique et charbon de bois
- 4 : Terre charbonneuse
- 5 : Sédiment argileux plus ou moins rubéfié
- 6 : Gravier et gravats de mortier, compact
- 7 : Gravier et gravats de mortier, meuble
- 8 : Paléosol remanié

- 9 : Argile beige, limon sableux
- 10 : Sédiment gris-verdâtre argilo-limoneux, fragments de terre cuite et charbon

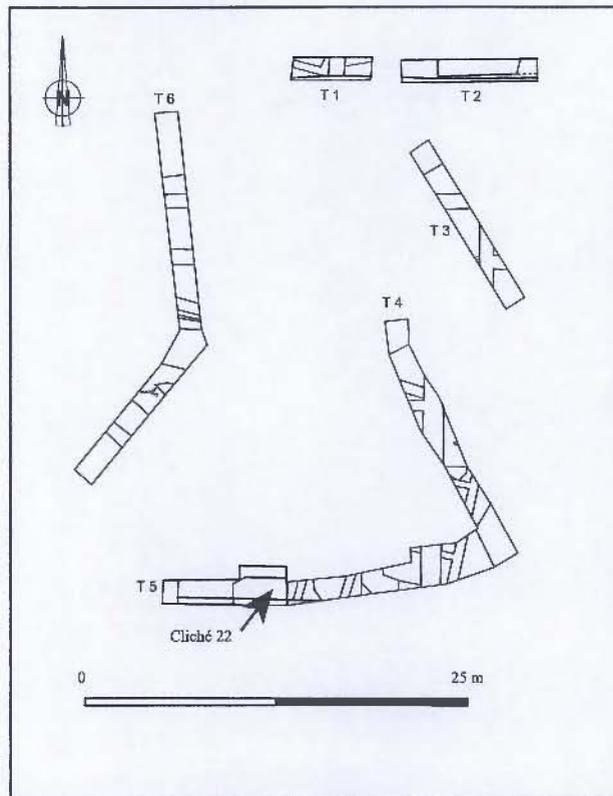
Figure n° 16 : Coupes stratigraphiques dans la section occidentale de la tranchée T 5



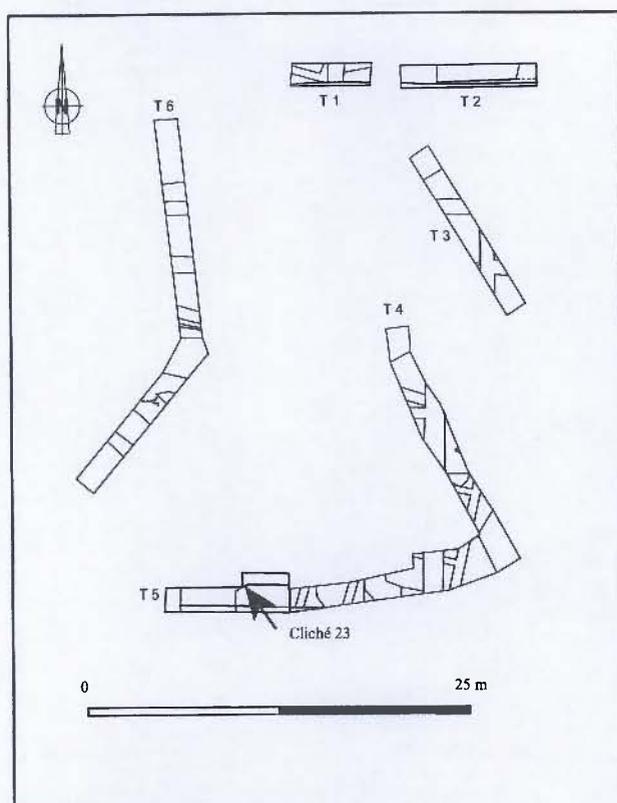
Cl. 20. Coupe ouest de la tranchée de récupération du mur M17. On note en partie centrale la mince couche de pierraille correspondant au bord de la chaussée présente dans la stratigraphie opposée (cl. 12). Un niveau d'occupation charbonneux antérieur à cet empiérement de circulation est bien visible. On note également les minces couches de sédiment argileux plus ou moins rubéfié scellant ce même niveau de circulation avant la mise en place du bâti en dur. Ce dernier est notamment illustré par son mur M5 bien visible en limite gauche de la coupe.



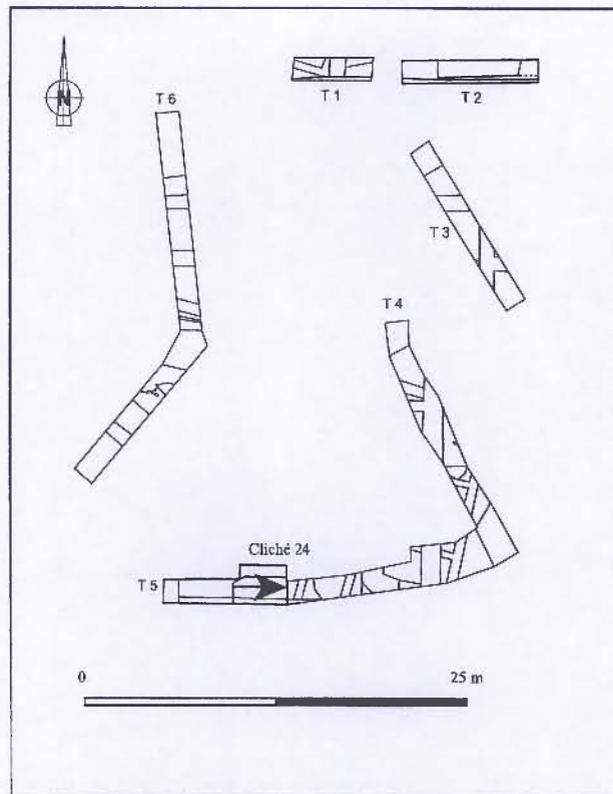
Cl. 21. Restes de structure de combustion (précoce?) apparaissant entre M5 et M6 au fond d'une perturbation.



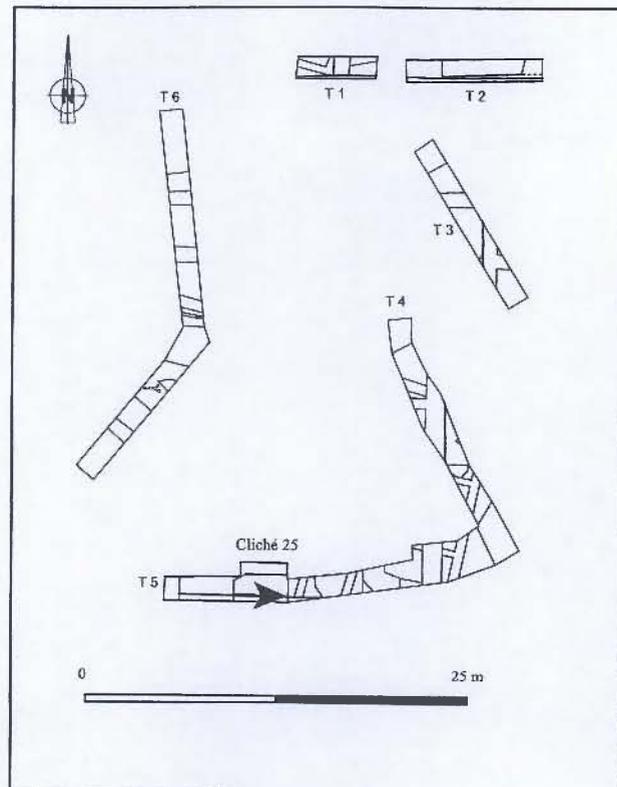
Cl. 22. Niveaux charbonneux, sols de circulation en pierraille et en argile battue visibles dans les coupes observées dans la section occidentale de la tranchée.



Cl. 23. Niveaux charbonneux, sols de circulation en pierraille et en argile battue visibles dans les coupes observées dans la section occidentale de la tranchée.



CI. 24. Niveaux charbonneux, sols de circulation en pierraille et en argile battue visibles dans les coupes observées dans la section occidentale de la tranchée.



Cl. 25. Détail du paléosol remanié au pied de la coupe (fig. 16).

Tranchée 6. fig. 17.

Tranchée d'une longueur totale de 26m, dont 19 atteignent la stratigraphie ancienne. Largeur 1,50m.

- Altitude du sol de la cour : 43,09m à 43,23m/NGF.

- Altitude moyenne du toit de la stratigraphie ancienne.

A l'extrémité sud : 41,10m/NGF.

En partie centrale : 41,11m/NGF.

A l'extrémité ouest : 41,08m/NGF.

- Epaisseur moyenne des stériles : 2,06m.

- Altitude restituée du sol vierge.

A l'extrémité sud : 40,45m à 40,35m/NGF.

A l'extrémité nord : 39,92m/NGF.

- Epaisseur moyenne de la stratigraphie ancienne hors zones excavées éventuelles: 0,65 à 0,75m au sud et au centre.

1,15m au nord.

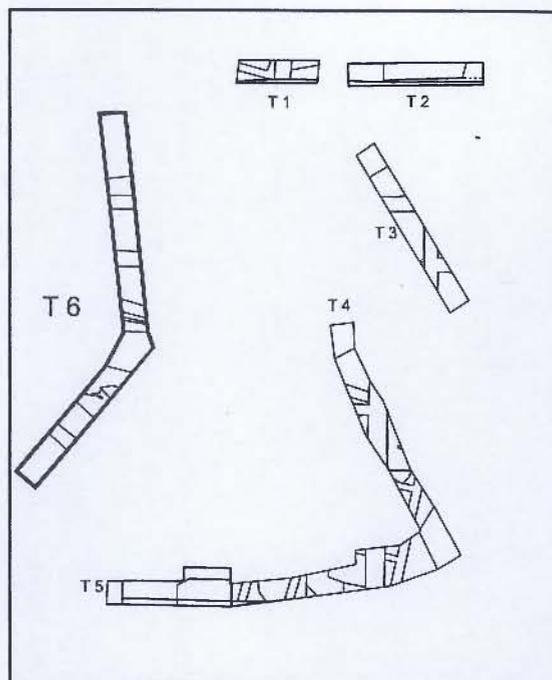


Figure n°17 : Localisation de la tranchée n°6

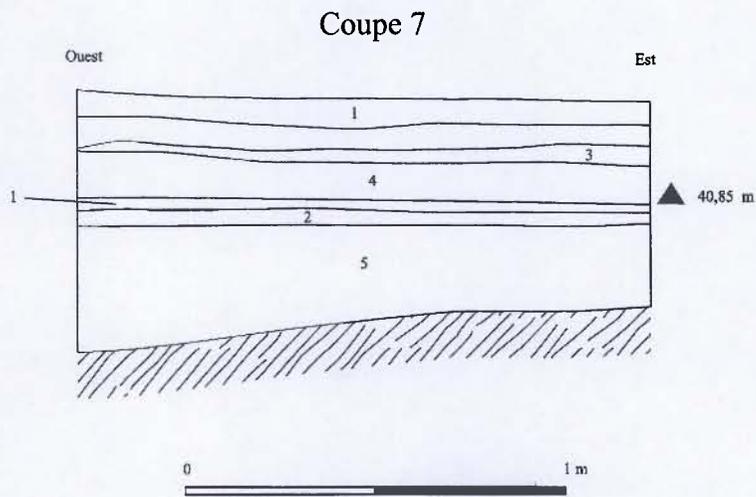
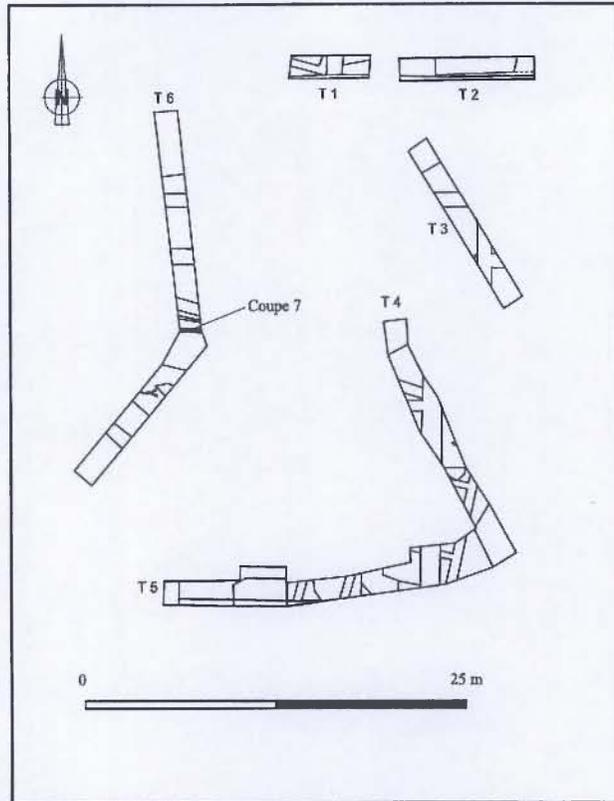
Malgré la longueur initiale de cette tranchée, l'emprise réellement sondée en profondeur a dû être considérablement réduite à ses deux extrémités. Au sud, une canalisation d'adduction d'eau encore en service mais non répertoriée, exhumée par l'engin de terrassements, a réduit de 3,00m la surface étudiable. Au nord, la profondeur considérable (3,20m) à laquelle le sondage a dû être conduit, a nécessité le maintien d'un talutage sur une longueur de 4,00m.

Comme dans la tranchée 5, deux principales zones, très différentes du point de vue de la nature des vestiges qu'elles ont livré, ont été identifiées.

La partie sud de la tranchée, pourtant perturbée par une large fosse moderne comblée de pierraille **P2**, est caractérisée par des témoins archéologiques attestant la présence d'au moins deux états successifs de bâti en dur.

Un premier état apparaît en deux emplacements sous la forme d'un sol de béton assis sur un puissant radier de schiste reposant lui-même directement sur le paléosol **cl. 26**. Bien que cela n'ait pu être vérifié au stade du diagnostic, la limite nord de ce premier bâtiment doit probablement être située au niveau du tracé du mur **M8** lié à l'état suivant **fig. 17**. La limite de l'extension de cet ensemble vers le sud n'a pu être détectée. Excepté s'il s'agit d'une construction de très vastes dimensions, il faut envisager l'existence d'une maçonnerie devant être localisée entre le témoin de sol méridional et l'extrémité de la tranchée. Sans doute, les matériaux de ce mur ont-ils été récupérés sans laisser de trace perceptible au niveau du sondage.

Une épaisse couche de matériaux rubéfiés et de charbon, nettement présente dans la coupe stratigraphique située au sud du mur **M8** recouvre ce sol de béton **fig. 18**. Sa présence doit vraisemblablement être interprétée comme le témoignage d'un incendie ayant ravagé le bâtiment **cl. 27**.



- 1 : Sol bétonné
- 2 : Radier
- 3 : Niveau de circulation (Chantier?)
- 4 : Niveau d'incendie
- 5 : Paléosol remanié

Figure n° 18 : Coupe stratigraphique en bordure méridionale du mur M 8

L'observation de la partie sud de la tranchée semble indiquer qu'une période d'abandon a suivi cet épisode. On remarque en effet qu'une couche de terre à dominante végétale mêlée à de nombreux fragments d'argile rubéfiée nettement tassée paraît sceller les vestiges de cette première construction. Un alignement de petits blocs de schiste observé à la surface de ce sol précaire semble devoir être interprété comme un solin de fondation rudimentaire **M9** témoignant de la présence d'une construction à architecture de terre et de bois ayant succédé au premier bâtiment **cl. 26**.

Un ultime état du bâti est incarné par la présence du mur **M8** qui apparaît à égale distance des deux extrémités de la tranchée **T6 cl. 28**. Ce dernier illustre la réapparition d'une architecture en dur recourant à l'*opus caementicium*. Il s'agit d'une maçonnerie large de 0,70m, liée au mortier. Elle se différencie des précédentes mises au jour par sa largeur un peu plus importante, mais également par une mise en oeuvre qui semble être moins soignée et où l'appareillage paraît être plus désordonné. La qualité du mortier employé est également différente, ce dernier est plus blanc et a une nette tendance à se désagréger.

Un sol de béton de chaux, dont les restes sont conservés tout contre **M8 cl. 29**, s'étendait au sud de ce dernier. Il permet de reconnaître l'intérieur de la construction. Si l'on s'en réfère aux données altimétriques, le hérisson en schiste recouvert de restes de mortier, présent à l'extrémité méridionale de la tranchée **cl. 26** semble poursuivre l'amorce du sol mentionné précédemment. Dans cette hypothèse on aurait affaire ici à une pièce particulièrement vaste dont l'un des côtés aurait plus de 8,50m de longueur, ce qui laisserait présager de l'importance de l'ensemble.

Dans la section qui a été sondée, cette construction probablement assez tardive, semble être relativement perturbée en raison de la présence de l'excavation moderne **P2** occupant une bonne partie de l'espace étudié. Sur la surface des niveaux conservés aucun matériel particulier n'a été retrouvé. En l'absence de fouille, on ne dispose donc pour l'instant d'aucun élément mobilier permettant de préciser la chronologie d'évolution de l'occupation dans ce secteur.

On peut en revanche reconnaître dès maintenant l'existence des trois phases d'évolution principales évoquées précédemment. Même si aucune trace n'en a été perçue au stade des sondages, il faut vraisemblablement y ajouter des occupations antérieures à l'apparition du bâti en dur¹⁸.

Les données concernant la partie septentrionale de la tranchée, elles aussi très intéressantes, posent quelques problèmes d'interprétation.

L'essentiel de la surface exhumée située au nord du mur **M8**, est constitué par un galetage très compact, au sein duquel des traces parallèles pouvant être interprétées comme des ornières, sont perceptibles **cl. 30**. A l'évidence, cet aménagement doit être interprété comme une chaussée. Sa position au sein des vestiges exhumés la désigne comme étant un *decumanus*. Son bord nord, observé plus loin, à l'extrémité sud de la tranchée **3**, confirme cette hypothèse **fig. 19**. En revanche, plusieurs anomalies stratigraphiques doivent être soulignées. Il convient de remarquer en premier lieu la profondeur particulière à laquelle la bande de roulement de la chaussée est présente dans la tranchée **T6**. A cet emplacement, cette dernière se situe en moyenne à l'altitude 40m/NGF. Un sondage ponctuel a montré que, curieusement, cette bande de roulement n'est constituée que par un unique lit de grave d'environ 0,10m d'épaisseur, installé directement sur le rocher. Le

¹⁸Si l'on s'en réfère à ce qui est communément observé sur Rennes, il est peu vraisemblable que ce type d'architecture ait fait son apparition avant la fin du I^{er} s, ce qui autorise l'existence de plusieurs phases d'évolution du site depuis l'époque augustéenne.

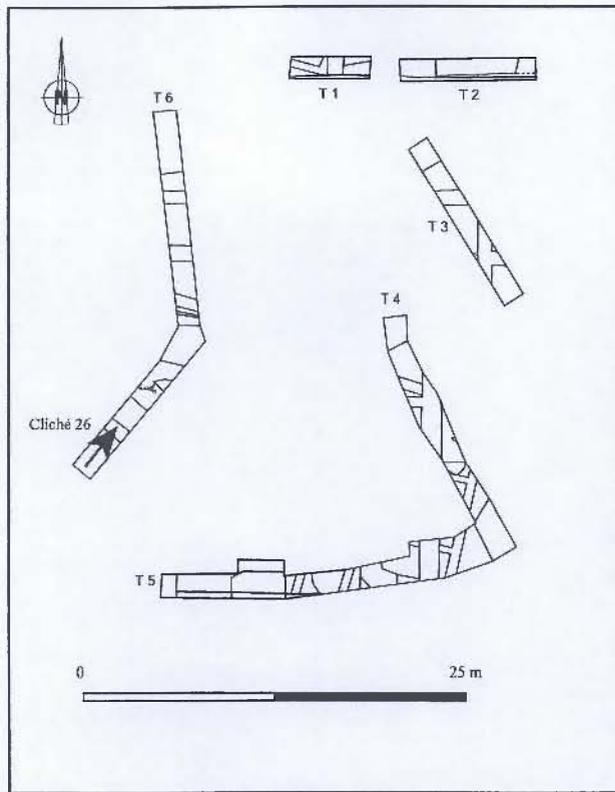
paléosol a donc été complètement évacué lors de l'établissement de la chaussée ou plus probablement de sa réfection¹⁹, ce qui a entraîné l'existence d'une importante dénivellation par rapport au bâti riverain. Compte-tenu de la conservation en place d'une épaisse couche de gravats de mortier recouvrant la partie sud de la chaussée, l'articulation entre l'espace public et le bâti riverain situé nettement plus haut n'a pu être observée. Il est probable qu'un aménagement particulier en terrasse compensait la dénivellation d'un peu plus d'un mètre existant entre ces derniers.

Si l'on se fie aux données altimétriques provenant de la tranchée T1, on peut supposer qu'une différence d'altitude similaire devait exister entre le bâti occupant l'îlot septentrional et l'espace de circulation. Cependant, les raisons techniques évoquées plus haut ont interdit toute vérification lors des sondages. De même, il y a lieu de s'interroger en ce qui concerne le prolongement de la chaussée. En effet, à 20 m à l'est, elle est située 1,20m plus haut²⁰, ce qui lui confère une pente importante de l'ordre de 6%. Sans constituer un obstacle insurmontable cette particularité liée à la réalisation de terrassements considérables est surprenante, d'autant qu'elle intervient dans un secteur de la ville où le relief naturel n'est pas très prononcé.

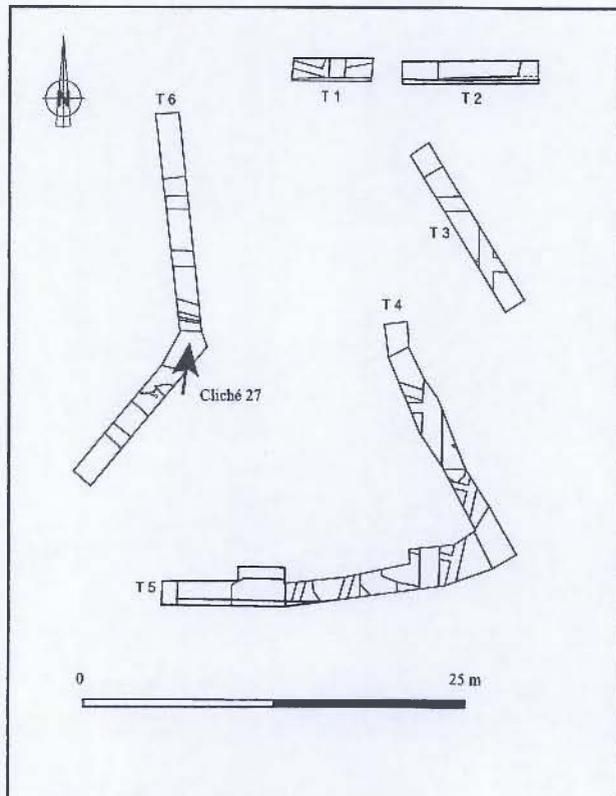
Comme pour les vestiges observés au sud de la rue, on ne dispose d'aucun élément mobilier permettant de préciser la chronologie. On remarquera seulement que la présence massive de gravats de mortier totalement dépourvus de pierraille, scellant la surface de roulement **cl. 30**, permet de supposer que l'espace de circulation a été utilisé jusqu'à ce que le bâti riverain soit démonté et épierré. La disposition de cette couche dont l'épaisseur augmente nettement vers le sud permet de la rattacher sans hésitation au bâti bordant la chaussée à cet emplacement.

¹⁹Seule une réfection relativement tardive et intégrale du ballast de la chaussée permet d'expliquer la présence d'une seule charge de matériaux ainsi que le très bon état de la surface de roulement.

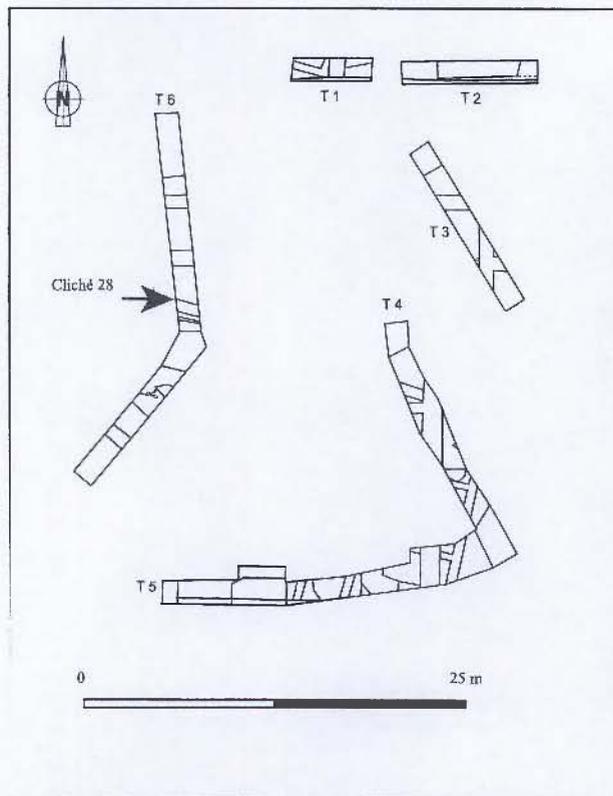
²⁰A cet emplacement, le paléosol n'a pas été décaissé.



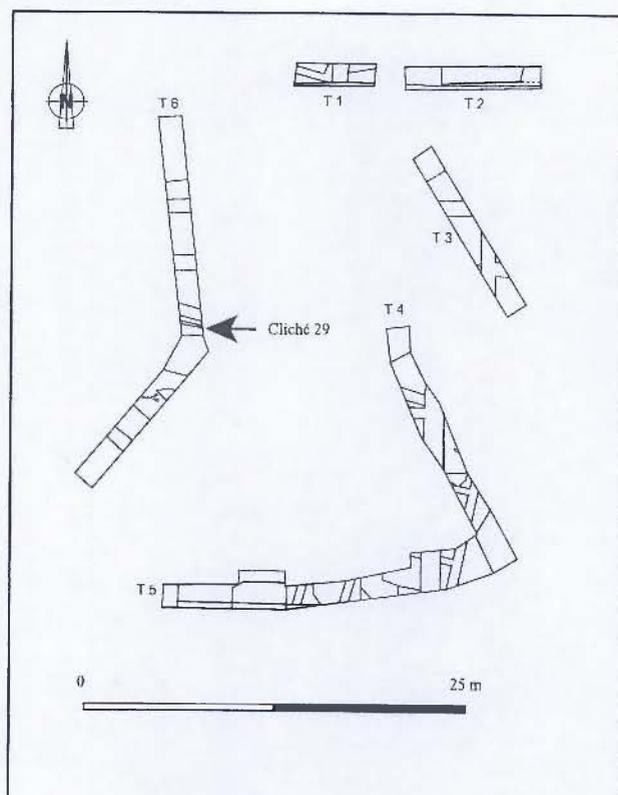
Cl. 26. Au centre lambeau de sol de béton appartenant au premier état de bâti en dur. Au premier plan hérisson de fondation appartenant probablement au second état de bâti en dur.



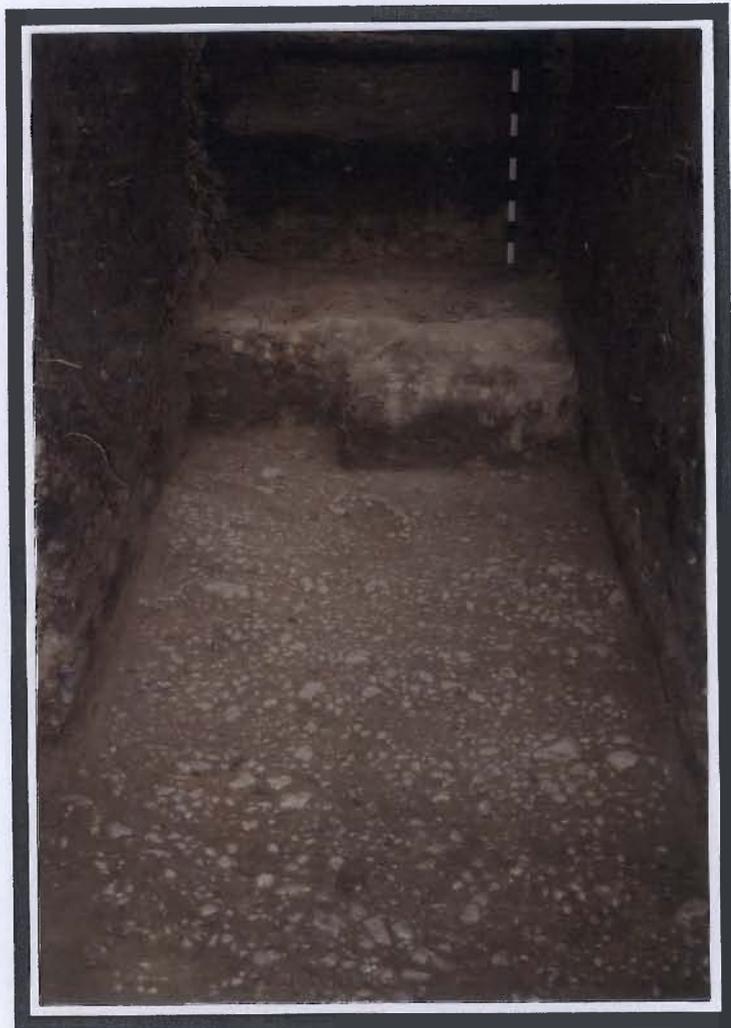
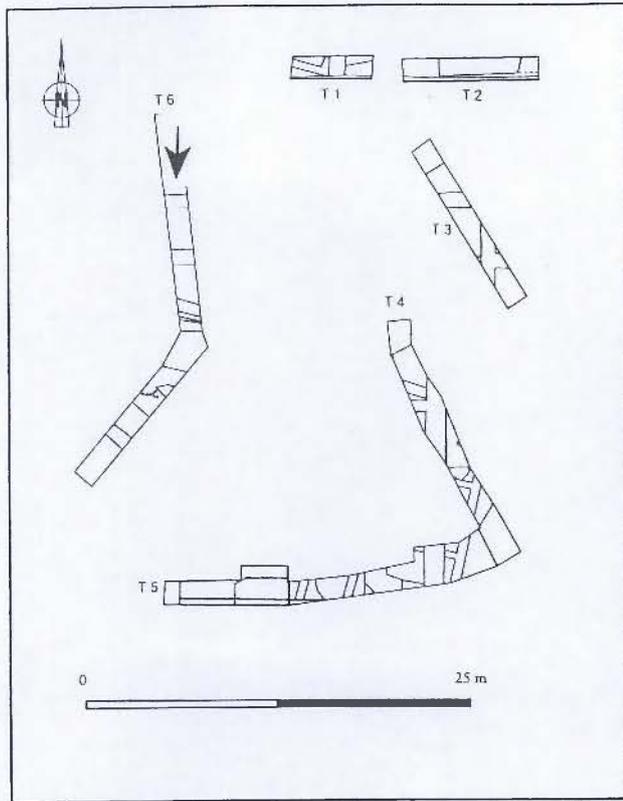
Cl. 27. Stratigraphie en bordure méridionale du mur M8. On distingue très nettement les sols de béton séparés par l'épais niveau d'incendie.



Cl. 28. Mur M8.



Cl. 29. Mur M8 et le lambeau de sol de béton contemporain arraché par la pelle, mais encore nettement visible dans la coupe à l'arrière de la mire.



Cl. 30. Galetage de la chaussée.

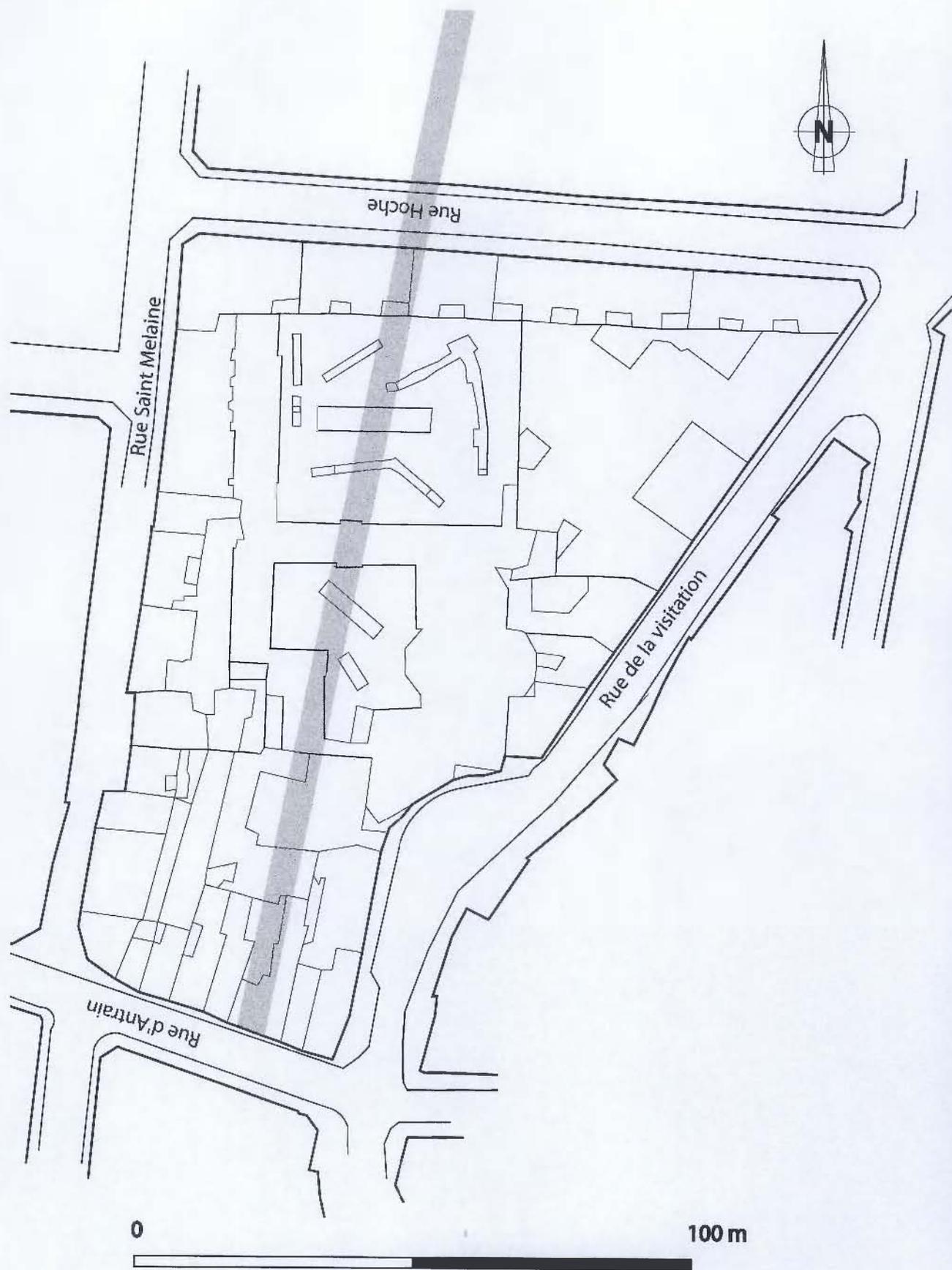


Figure n°19 : Localisation du tracé du *decumanus* observé sur le site

Les observations effectuées dans la cour occidentale.

Compte tenu de la taille et de la configuration de cette cour, les marges de manœuvres permettant d'ouvrir des sondages ont été restreintes. L'existence de réseaux de canalisations d'évacuation des eaux pluviales et d'adduction d'eau encore en service ont, là encore, limité les possibilités d'investigations. Ces dernières furent de surcroît réduites par l'impossibilité de disposer de la totalité de l'espace pour le stockage des déblais. Seules deux tranchées ont pu être entreprises, il est donc évident que la perception du potentiel archéologique susceptible d'être enfoui dans cette zone est largement tronquée.

Il convient également de souligner qu'elle est peu précise, compte-tenu du fait qu'aucune vérification manuelle n'a pu être effectuée.

La puissance des remblais, oscillant entre 2,50 et 3,70m à l'emplacement des sondages aurait nécessité la réalisation d'importants talutages destinés à éviter les risques d'effondrements du sol. Cependant, en raison de la configuration des lieux, ces derniers n'ont pu être entrepris. Il n'a donc pas été possible de descendre à l'intérieur des excavations pratiquées.

La tranchée T7. fig. 5. Cl. 31

Une première tranchée T7 d'orientation nord-est, sud-ouest a été entreprise dans la partie orientale de la cour. Ouvert sur une longueur de 13 m en surface, le sondage a rapidement du être limité en surface en raison de l'épaisseur très importante des stériles à son extrémité nord-est ainsi que du passage d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales doublée d'une adduction d'eau en travers de la zone d'étude. Les informations recueillies sont malheureusement peu précises. Elles révèlent l'existence d'une excavation pratiquée dans le terrain naturel jusqu'à une cote voisine de 39,75m/ NGF. Faute de données complémentaires la nature exacte de cette dernière n'a pu être déterminée. On notera cependant qu'elle pourrait prolonger un surcreusement du terrain naturel destiné à accueillir la chaussée antique observée dans la cour orientale au niveau de la tranchée T6²¹.

Au delà de cette excavation, directement sous le remblai stérile, le terrain naturel recouvert d'une couche de graves remonte à la cote 40,45m/ NGF. Compte-tenu des conditions dans lesquelles l'observation a été effectuée, un doute demeure cependant quant à la nature exacte de la couche de graves observée. Il est impossible de savoir si sa présence résulte d'un phénomène alluvial, tel que cela a été constaté en certains points de la ville, ou s'il s'agit d'un aménagement correspondant à un niveau de circulation antique.

²¹ Le dessus de la chaussée dont il est question est situé à la cote 39,90m/ NGF dans la tranchée 6. D'autre part, si l'on considère l'orientation décumane de la structure urbaine, les limites méridionales de ces surcreusements semblent être alignées l'une par rapport à l'autre ce qui conduit à s'interroger quant à la possible origine antique de cette excavation.



Cl. 31. Vue d'ensemble de la tranchée 7.

La tranchée T8. fig. 5.

Une seconde tranchée T8 d'orientation similaire à la précédente a été ouverte dans la seule partie de la cour le permettant, c'est à dire dans l'angle occidental. A cet emplacement, la présence d'un raccordement entre trois larges maçonneries modernes non épierrées a interdit toute observation fine de la stratigraphie archéologique. La base des murs reposait sur une couche d'incendie épaisse d'environ 0,30m recouvrant directement le terrain naturel à la cote 39,05m/NGF, soit à une profondeur de 3,70m par rapport à la surface du sol actuel. Compte tenu de cette configuration particulière, là encore, il n'a pas été possible d'affiner l'observation. La présence d'une stratigraphie ancienne importante semble devoir être exclue à proximité de cet emplacement, cependant, ainsi que cela a pu être observé, des vestiges modernes appartenant au couvent semblent en revanche être relativement bien conservés à cet emplacement.

Conclusion.

En définitive, sur les 450 m² de superficie de cette cour, seuls 13,5 m² ont pu être véritablement examinés en profondeur. Aucune stratigraphie pouvant être attribuée de manière incontestable à la période antique n'a été observée. Si l'on s'en réfère aux indications fournies par les deux sondages pratiqués, cet emplacement semble en effet avoir subi de profonds bouleversements à l'époque moderne. Cependant, l'observation est trop ponctuelle et les résultats qu'elle fournit ne peuvent raisonnablement être étendus à l'ensemble de cet espace dont seuls 3% de la surface ont pu être étudiés.

Il reste donc une large part d'incertitude concernant le potentiel archéologique susceptible d'être conservé dans cette partie du terrain.

Les observations effectuées à l'emplacement des bâtiments existants.

Un certain nombre d'informations provenant de l'examen des sous-sols des bâtiments existants permettent de compléter les informations recueillies grâce à la réalisation des sondages et de mieux apprécier le potentiel archéologique du site.

Le premier point qu'il convient de noter est l'absence de cave sous le bâtiment bordant la face nord de la cour orientale²² n° 2 **fig. 5**. Si l'on se fie aux divers plans successifs dont on dispose **fig. 20**²³, cet espace est resté libre jusqu'à l'édification de la construction actuelle au début du XX^e s. Il faut donc rajouter une surface de 255m² (8,50m x 30m) de stratigraphie archéologique susceptible d'être conservée dans des conditions proches de ce qui a pu être observé dans la cour orientale de l'école.

En second lieu, on notera que la présence de caves sous certaines des constructions actuelles n'exclut nullement la possibilité que des vestiges antiques soient conservés à ces emplacements. Cette remarque est en particulier valable pour les caves se situant sous la chapelle et le bâtiment séparant les deux cours n° 1 et 3 **fig. 5** (en fin de volume). Ces derniers, seuls restes en élévation du couvent

²²L'aile ajoutée à l'arrière de ce dernier, en bordure de la rue Saint-Melaine, dispose en revanche d'un sous-sol profond ayant totalement fait disparaître la stratigraphie archéologique.

²³Voir également fig. 3-4.

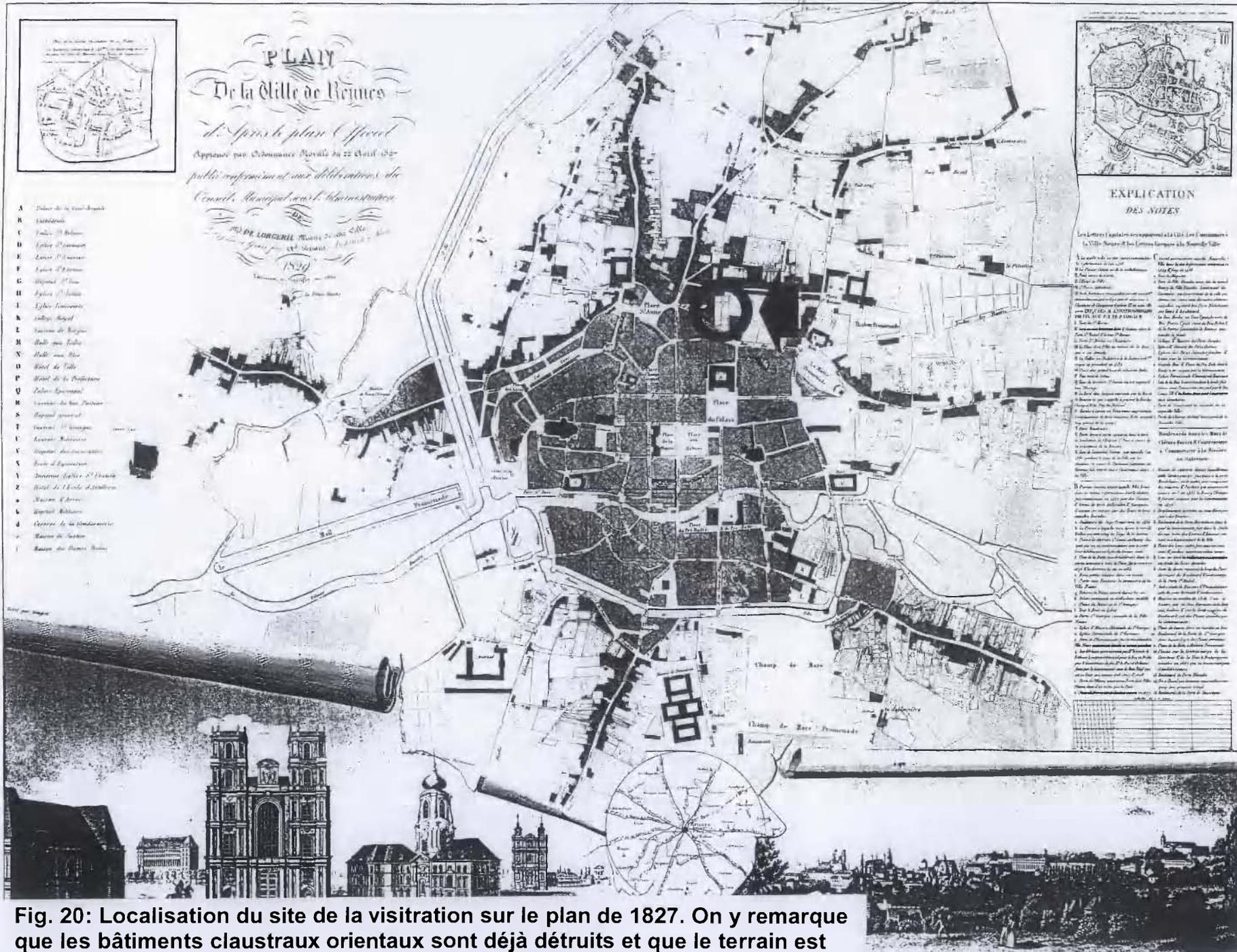


Fig. 20: Localisation du site de la visitation sur le plan de 1827. On y remarque que les bâtiments claustraux orientaux sont déjà détruits et que le terrain est en jardin. Seul le bord de la rue Saint-Melaine est construit.

du XVII^e s, n'entament pas le sol en deçà de la profondeur à laquelle certains des vestiges antiques de la cour orientale ont été observés.

L'altitude du fond de cave de la chapelle (n° 3 **fig. 5**) se situe à 40,70m/ NGF, tandis que la seconde oscille entre 40,30 et 40,50m/ NGF, alors que les vestiges les plus profondément observés - ceux de la chaussées exhumée dans la tranchée T 6 - affleurent à la cote 39,90m.

On est donc susceptible de rencontrer à ces emplacements une stratigraphie ancienne d'une épaisseur de l'ordre de 0,40 à 0,80m, la déclivité du terrain naturel vers le sud ouest permet d'ailleurs d'envisager une puissance stratigraphique légèrement supérieure. Cette dernière peut être ponctuellement augmentée si des structures excavées de type puits, silos carrières ou caves anciennes existent, ce qui semble être le cas si l'on s'en réfère à la présence d'un large arc de décharge, dont le sommet apparaît à la base du mur oriental de la cave du bâtiment séparant les deux cours en **A fig. 5**.

Conclusion générale.

A l'issue de ce diagnostic, on doit conclure à l'existence de vestiges archéologiques antiques sur la quasi totalité de l'emprise du projet, à l'exception de quelques zones excavées en profondeur présentes sous certains des bâtiments. Compte tenu des possibilités limitées d'investigations, il faut également souligner que l'absence apparente de vestiges dans les deux sondages entrepris dans la cour occidentale ne doit pas être considérée comme représentative. On ne peut exclure la présence de témoins stratigraphiques plus ou moins importants conservés dans certains secteurs. Cette éventualité devra être prise en compte dans un montage d'opération de fouille préventive, d'autant qu'il est possible qu'un carrefour de rues soit présent à cet emplacement. La vérification de cette hypothèse (cf. **fig. 21, 22**) apporterait des informations fondamentales pour la compréhension de la trame urbaine de la ville.

Les vestiges observés sont de nature différente. Les niveaux archéologiques les plus anciens sont constitués par des aménagements du paléosol. Ce fait étant rarement observé en milieu urbain, il conviendra de prévoir la fouille fine de ces niveaux, ainsi que la réalisation d'analyses visant à rechercher d'éventuelles traces de mise en culture antérieures à l'urbanisation du site. L'existence de structures excavées anciennes, notamment dans la partie sud de la grande cour, renvoie à des installations précoces parmi lesquelles il convient d'envisager la présence d'activités artisanales. l'exemple récent de la fouille de l'hôpital A. Paré en est une bonne illustration.

Ces premières occupations sont vraisemblablement associées à des installations à architecture légère, dont la trace apparaît ponctuellement dans les sondages sous la forme de sols en argile battue. Compte tenu de leur caractère fugitif il s'agit de structures nécessitant une approche particulièrement minutieuse qui sera inévitablement plus longue que celle des bâtiments en dur illustrant les dernières phases d'occupation antique des lieux.

L'étendue du site permet également de supposer la présence d'un certain nombre de puits²⁴ dont les remplissages - lorsqu'ils ont servi de dépotoir au moment de leur abandon - sont susceptibles de receler des informations capitales concernant la vie

²⁴ Pour exemple, huit puits antiques ont été retrouvés sur les 2000m² du site du Campus Hoche en 1991.

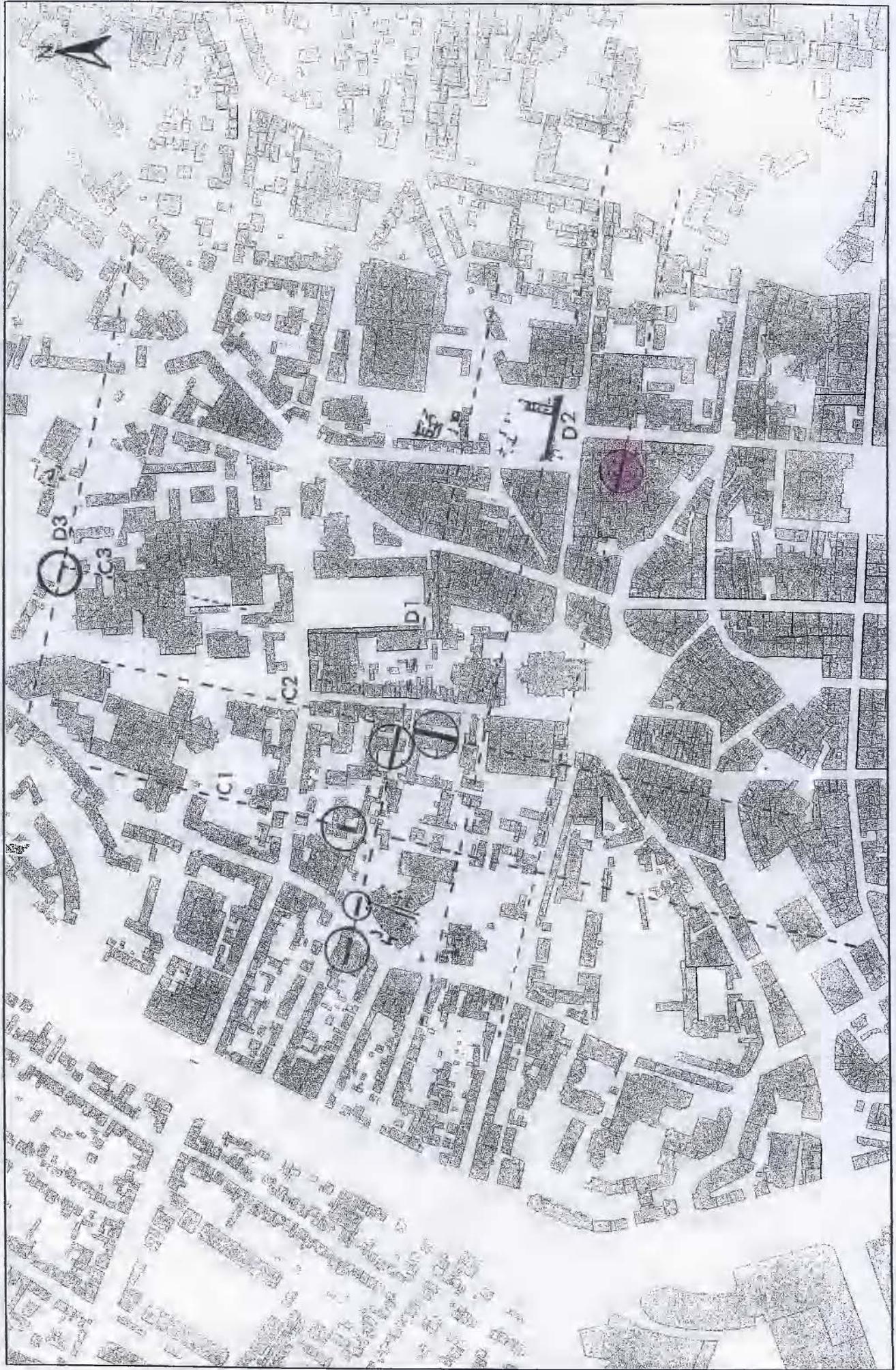


Fig. 21: Localisation du *decumanus* de la Visitation sur le plan de localisation des rues de la ville antique retrouvées en fouille (D'après Pouille 2002).



Confrontation entre les mentions de rues anciennes, les rues retrouvées dans les fouilles récentes et le tissu urbain. Mise en évidence de limites fortes pouvant correspondre à des tracés de rues ou à des limites parcellaires antiques

Fig. 22: Confrontation entre l'hypothèse de trame urbaine de la partie nord de la ville et la position du *decumanus* de la Visitation. (D'après Pouille 2002).

quotidiennes des habitants du quartier à l'époque romaine. Là encore des analyses en laboratoire, ainsi que l'intervention de spécialistes doivent être envisagées.

En ce qui concerne les occupations postérieures à l'époque antique, les données sont minces, mais pas totalement absentes. Il sera nécessaire d'accorder une attention toute particulière à d'éventuelles installations complétant les traces observées dans la tranchée 2. Cependant, compte-tenu du fait que ces vestiges se superposent directement à la stratigraphie antique, leur étude peut se concevoir suite au décapage de l'ensemble du site et ne requiert pas de ménager un phasage particulier lors de ces terrassements. Les bâtiments claustraux quant à eux ne semblent pas devoir faire l'objet d'une lourde phase d'étude. L'épierrement quasiment systématique de leurs maçonneries, constaté lors des sondages, indique une très faible probabilité de retrouver des vestiges nécessitant une approche détaillée. Même si le fossé de la ville, situé à proximité immédiate des lieux, a dû recueillir l'essentiel des débris provenant du couvent, il faut cependant envisager la présence de structures ponctuellement conservées ou de fosses dépotoir dans l'enceinte du couvent. Le type de matériel susceptible d'être rencontré nécessitera une étude minutieuse dans la mesure où il permettra de compléter les lots légèrement antérieurs recueillis précédemment sur le site de la Place Sainte-Anne. Le matériel domestique d'époque moderne n'étant quasiment pas connu pour la région, il paraît nécessaire de porter la plus grande attention à cette éventualité.

En dehors de ces quelques points, il convient également de revenir sur l'existence d'une large excavation - non datée mais antérieure au couvent - révélée par l'arc de décharge situé à la base de la maçonnerie du bâtiment 2 (2 fig. 5).

Ainsi que cela a déjà pu être observé sur la place Sainte-Anne, cette large excavation située en marge de la ville a très bien pu être réutilisée comme fosse dépotoir à la fin du moyen âge. Si tel était le cas, une fouille méthodique et soignée de son comblement devrait également être envisagée. A toutes fins utiles, la réalisation de carottages dès à présent permettrait de mieux évaluer l'ampleur du creusement ainsi que la nature de son comblement.

Enfin, dans la mesure où les vestiges gallo-romains identifiés sur le site renvoient à du bâti assez élaboré, il nous semble important d'insister sur la présence possible de blocs d'architecture antiques réemployés dans les maçonneries du XVII^e s qui vont être démolies. Dans cette éventualité une surveillance de la démolition de la chapelle et des murs situés à la base du bâtiment 2 fig. 5 nous paraît souhaitable.

Bibliographie.

- Banéat 1926** : Banéat, P., *Le vieux Rennes*, 1926.
- Bousquet 1963** : Bousquet, J., « Informations archéologiques », *Gallia*, XXI, 1963, p. 229.
- Danjou 1889** : *B.S.A.I.V.*, 1889, p.-v., p. XI.
- Elmer 1941** : Elmer, G., « Die Münzprägung der Gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, dans *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, p. 1-106.
- Ogée, Marteville 1843** : Ogée, Marteville, A., Varin, P., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Rennes, 1843. (2 tomes).
- Pouille 1991** : Pouille D., Rennes, Site du Campus de la Place Hoche, Rapport de fouille, 1991.
- Pouille 1995** : Pouille D., Rennes, Site du Parking Hoche, Rapport de fouille, 1995.
- Pouille 1998** : Pouille D., Rennes, Site de la station de métro de la Place Sainte-Anne, Rapport de fouille, 1998.
- Pouille 2002** : Pouille D., *Condote des Riedons contribution à l'étude de l'urbanisation en Gaule*, Thèse de doctorat d'Histoire de l'université de Rennes II sous la direction de P. Le Roux. 2002.

Table des figures.

- Fig. 1:** Plan de localisation du site.
- Fig. 2:** Façade de la chapelle de la Visitation dans son état initial (D'après Banéat 1926).
- Fig. 3:** Localisation du site sur le plan dressé par Hévin entre 1665 et 1670.
- Fig. 4:** Localisation du site sur le plan dédié au Baron Caze de la Bove établi à la fin du XVIII^e s.
- Fig. 5:** Plan d'ensemble des sondages (dépliant en fin de volume).
- Fig. 5bis:** Plan d'ensemble des sondages mettant en évidence la configuration des bâtiments claustraux.
- Fig. 6:** Localisation de la tranchée 1.
- Fig. 7:** Localisation de la tranchée 2.
- Fig. 8:** Localisation de la tranchée 3.
- Fig. 9:** Coupe stratigraphique à l'extrémité sud de la tranchée 3.
- Fig. 10:** Monnaies découvertes à l'extrémité sud de la tranchée 3.
- Fig. 11:** Localisation de la tranchée 4.
- Fig. 12:** Coupe stratigraphique à l'angle des tranchées 4 et 5.
- Fig. 13:** Localisation de la tranchée 5.
- Fig. 14:** Coupe stratigraphique est dans la tranchée de récupération du mur M17.
- Fig. 15:** Monnaies radiées découvertes dans la tranchée T 5.
- Fig. 16:** Coupe stratigraphique dans la section occidentale de la tranchée T5.
- Fig. 17:** Localisation de la tranchée 6.
- Fig. 18:** Coupe stratigraphique en bordure méridionale du mur M8.
- Fig. 19:** Localisation du tracé du *decumanus* observé sur le site.
- Fig. 20:** Localisation du site de la Visitation sur le plan de 1827.
- Fig. 21:** Localisation du *decumanus* de la Visitation sur le plan restituant les rues de la ville antique retrouvées en fouille (D'après Pouille 2002).
- Fig. 22:** Confrontation entre l'hypothèse de trame urbaine de la partie nord de la ville et la position du *decumanus* de la Visitation. (D'après Pouille 2002).
- Fig. 23:** Mobilier archéologique caractéristique issu des sondages.

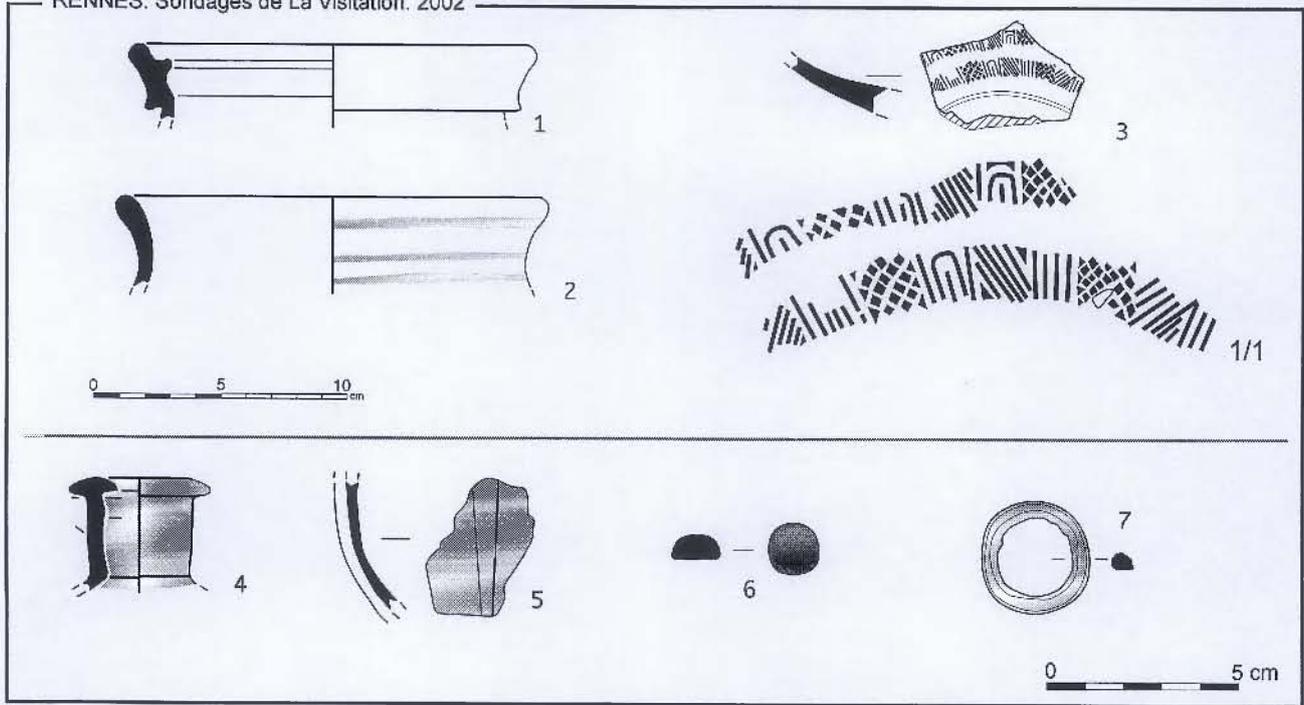


Fig. 23. 1. Céramique médiévale (Tranchée 2. U.S.1). 2. Commune sombre tournée (Tranchée 5. U.S. 3). 3. Sigillée d'Argonne (Tranchée 5. U.S. 4). 4 et 5. Récipients en verre (Tranchée 1. U.S. 1). 6. Jeton en pâte de verre (Tranchée 5. U.S. 5). 7. Anneau en bronze (antique ?) Tranchée 6. U.S. 2.

INVENTAIRE ET IDENTIFICATION DU MOBILIER

(F. Labaune)

Compte tenu de la petite quantité de mobilier, cette présentation est faite sous forme de liste descriptive du matériel mis au jour par tranchée et par ordre d'U.S.

TRANCHÉE 1. U.S. 1.

- Céramiques :

Lot associant 7 catégories différentes :

- 4 fragments de sigillée provenant de Gaule du Centre (groupe de Lezoux) (datation la plus tardive : fond de mortier Drag. 45 phase 7-fin IIe siècle-début IIIe siècle après J.-C.),
- 1 fragment de fond d'assiette en sigillée de Gaule du Sud (groupe de La Graufesenque)
- 9 tessons en *terra nigra* (écuelle Menez 55, vases bobine Menez 125 et 126)
- 7 fragments de cruches en commune claire
- 4 tessons de commune sombre tournée
- 2 tessons de panse d'amphore de type Dressel 2/4
- 1 fragment de céramique moderne.

- Mobilier associé :

- 4 clous en fer
- 2 tessons de verre correspondant à deux récipients en verre de teinte bleu vert naturel (goulot de petite bouteille Isings 50 ? et panse de coupe côtelée Isings 3) (Fig. X. n°4 et 5.)

- Datation proposée :

Mobilier hétérogène.

TRANCHÉE 2. U.S. 1.

- Céramiques :

Lot associant 5 catégories différentes :

- 14 fragments de cruches en commune claire
- 1 tesson de fond de pot à cuire en commune sombre tournée
- 1 tesson de panse d'amphore de type gauloise 5 à pâte brune provenant des ateliers de Gaule du Centre-Ouest (Mougon - Thésée Pouillé)
- 2 fragments de céramique médiévale. Oule de type 1b, produite à la fin du XIIe siècle (phase 2) dans les ateliers de Chartres -de - Bretagne. (Fig. X, n°1)

- Datation proposée :

Mobilier hétérogène, époque médiévale.

TRANCHÉE 3. U.S. 1.

- Céramiques :

Lot associant 7 catégories différentes :

1 fragment de sigillée provenant de Gaule du Centre (groupe de Lezoux) (datation seconde moitié IIe siècle -début IIIe siècle après J.-C.),

1 fragment de sigillée correspondant peut-être aux productions des ateliers de l'Est - Argonne. (bord de Chenet 320) (IIIe - IVe siècles après J.-C.)

3 tessons de céramique commune réductrice à pâte fine

2 fragments de cruches en commune claire

1 fragment de bord de mortier

7 tessons de commune sombre tournée, dont un bord de pot à cuire

1 tesson de bord d'amphore de type gauloise 4 de Narbonnaise

- Mobilier associé :

6 clous en fer et 1 languette en alliage cuivreux

1 monnaie radiée en alliage cuivreux (*minimus*)

- Datation proposée :

IIIe siècle après J.-C.

TRANCHÉE 3. U.S. 2.

- Céramiques :

Lot associant 4 catégories différentes :

1 fragment de sigillée provenant de Gaule du Centre (groupe de Lezoux) (phase 7 -fin IIe siècle-début IIIe siècle après J.-C.), Panse de bol Drag. 37 à décor surmoulé.

2 fragments de cruches en commune claire

10 tessons de commune sombre tournée, dont un fond d'écuelle tripode.

2 tessons de panse d'amphore de type indéterminé.

- Mobilier associé :

5 clous en fer

- Datation proposée :

Fin IIe - IIIe siècle après J.-C..

TRANCHÉE 3. U.S. 3.

- Céramiques :

Lot associant 2 catégories différentes :

2 fragments de sigillée de Gaule du Sud (groupe de La Graufesenque) Assiette Drag. 15b (fin Ier - début IIe siècle après J.-C.),

3 tessons de commune sombre tournée

- *Datation proposée :*
Fin 1er – début IIe siècle après J.-C.

TRANCHÉE 3. U.S. 4.

- *Céramiques :*
Lot associant 4 catégories différentes :
2 fragments de sigillée provenant de Gaule du Centre (groupe de Lezoux) (phase 3-4 –dernier quart du 1er siècle après J.-C.),
1 fragment de sigillée de provenance indéterminée
10 tessons en *terra nigra* appartenant à un vase bobine Menez 125
1 tesson de panse d'amphore de type indéterminé

- *Mobilier associé :*
2 clous en fer

- *Datation proposée :*
Fin 1er siècle après J.-C.

TRANCHÉE 3. U.S.5 .

- *Mobilier associé :*
1 monnaie radiée en alliage cuivreux. Imitation d'*antoninianus* à l'effigie de Tétricus père, au type PAX AUG. Type Elmer 682.

TRANCHÉE 5. U.S. 1.

- *Céramiques :*
Lot associant 3 catégories différentes :
1 tesson de céramique réductrice à pâte fine
3 tessons de commune sombre tournée
1 fragment de céramique médiévale ou moderne.

- *Mobilier associé :*
3 monnaies radiées en alliage cuivreux (minimi)

- *Datation proposée :*
Mobilier hétérogène et insuffisant.

TRANCHÉE 5. U.S. 2.

- *Céramiques :*
Lot associant 3 catégories différentes :
1 fragment de sigillée de Gaule du Centre (groupe de Lezoux) (phase 6-7 –2° moitié IIe siècle-début IIIe siècle après J.-C.),
1 fragment de bord de forme indéterminée (pichet ?) en commune claire
1 tesson de fond (de cruche ?) à engobe micacé

- *Datation proposée :*

2° moitié IIe siècle après J.-C.

TRANCHÉE 5. U.S. 3.

- *Céramiques :*
Lot associant 4 catégories différentes :
1 fragment en commune claire
2 tessons de céramique commune réductrice à pâte fine
5 tessons de commune sombre tournée, dont deux lèvres de pots à cuire dont la forme correspond à des récipients rencontrés sur Rennes dans des contextes datés du IIIe siècle. (Fig. X, n°2)
1 fragment de céramique indéterminée.

- *Mobilier associé :*
1 clou en fer et 1 fragment d'enduit peint (blanc et rose ?)
1 monnaie en alliage cuivreux (*antoninianus*)

- *Datation proposée :*
IIIe siècle après J.-C.

TRANCHÉE 5. U.S. 4.

- *Céramiques :*
1 fragment de panse de bol type Chenet 320 provenant des ateliers de Gaule de l'Est (Argonne). Le décor à la molette montre une association des rectangles hachurés à l'oblique (orientation à gauche), de casiers quadrillés en losange et de petits casiers avec des oves (arrondie vers le haut). Ce groupe de 3 décors se répète en lignes horizontales non accolées. Cette molette est à rapprocher du type de décor n°139 de Chenet et daté du IVe siècle après J.-C. (Fig. X, n°3)

- *Datation proposée :*
IVe siècle après J.-C..

TRANCHÉE 5. U.S. 5.

- *Céramiques :*
Lot associant 2 catégories différentes :
2 fragments de sigillée de Gaule du Sud (groupe de La Graufesenque. Fond correspondant vraisemblablement à une coupe Ritt. 12 (40-70 après J.-C.),
1 tesson de gobelet à boire en céramique à engobe sablé.

- *Mobilier associé :*
1 plaque en fer et 1 jeton en pâte de verre de teinte vert émeraude (Fig. X, n°6).

- *Datation proposée :*
2° moitié du 1er siècle après J.-C.

TRANCHÉE 5 U.S. 6.

- *Céramiques* :
Lot associant 4 catégories différentes :
2 tessons en *terra nigra*
2 fragments en commune claire
2 tessons de cruches à engobe blanc
1 tesson de gobelet à boire en céramique à engobe sablé.

- *Mobilier associé* :
1 clou en fer

- *Datation proposée* :
2^e moitié du I^{er} siècle après J.-C.

TRANCHÉE 5. U.S. 7.

- *Céramiques* :
Lot associant 3 catégories différentes :
3 fragments de sigillée provenant de Gaule du Sud (groupe de Lezoux) trop petits pour une identification de forme.
1 tesson de commune sombre tournée
1 fragment de céramique moderne probable.

- *Datation proposée* :
Mobilier hétérogène.

TRANCHÉE 6. U.S. 1.

- *Céramiques* :
Lot associant catégories différentes :
1 fragment de sigillée de Gaule du Centre (groupe de Lezoux) (bord de mortier Drag. 45 phase 7-fin II^e siècle-début III^e siècle après J.-C.),
1 tesson de panse à engobe micacé

- *Mobilier associé* :
7 clous en fer et 1 fragment d'enduit peint à surface rouge.

- *Datation proposée* :
Début III^e siècle après J.-C.

TRANCHÉE 6. U.S. 2.

- *Mobilier associé* :
1 anneau intact en bronze avec traces d'étamage. Antique ou moderne ? (Fig. X, n°7)

- *Datation proposée* :
Mobilier insuffisant.

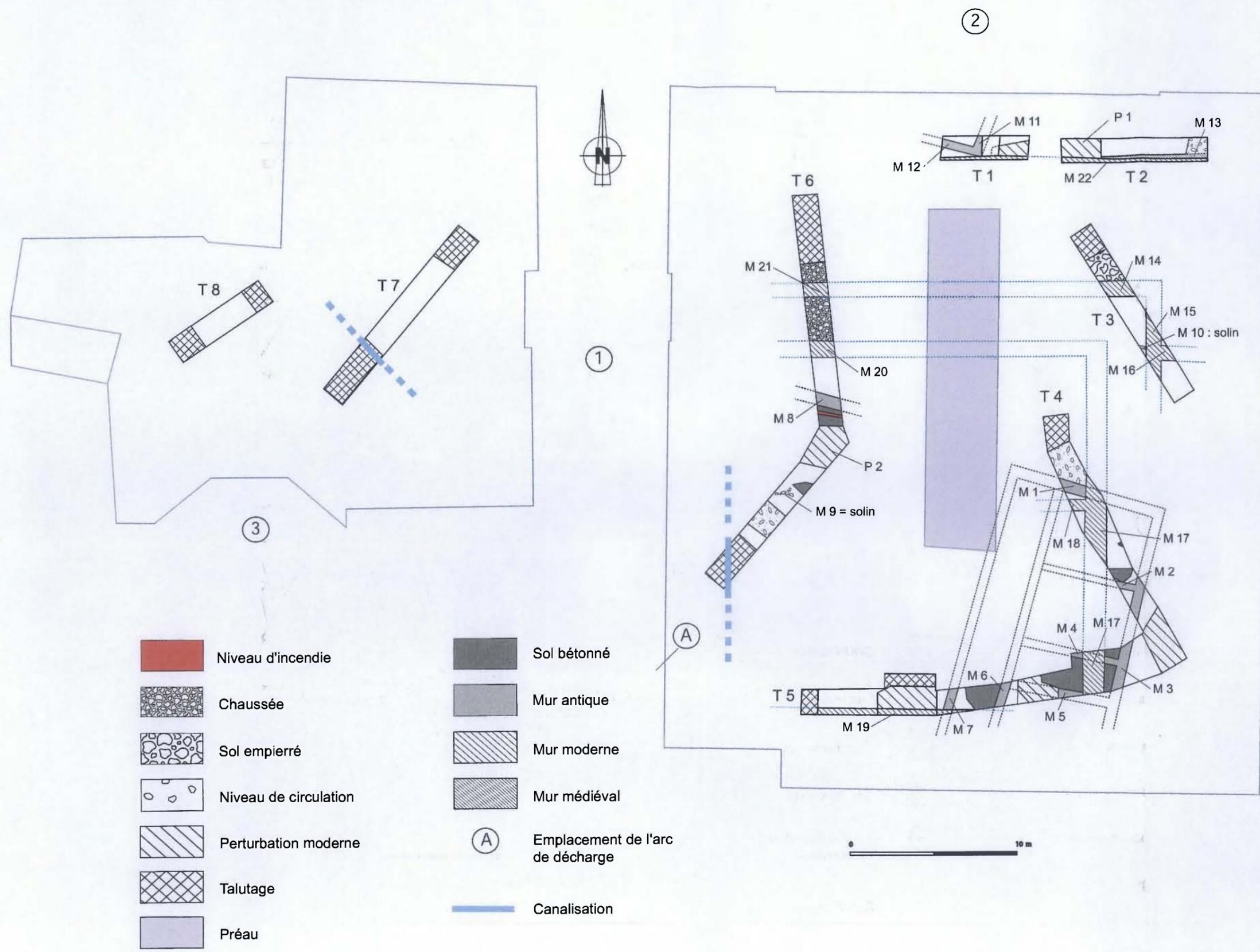


Figure n°5 : Plan d'ensemble des sondages